



RÉGION WALLONNE

# La Lettre du Patrimoine



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt  
4099 Liège X  
P501407

TRIMESTRIEL – JANVIER – FÉVRIER – MARS 2007 – N° 5 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Le Patrimoine, un atout pour les pouvoirs locaux



Namur, les Moulins de Beez. G. Focant, DPat © MRW

Au moment où une nouvelle mandature communale et provinciale commence et où en maints endroits, de nouveaux Échevins ou Députés provinciaux vont recevoir le Patrimoine dans leurs attributions, l'Institut du Patrimoine wallon a pris plusieurs initiatives, comme il y a six ans, pour sensibiliser les gestionnaires locaux à la politique de protection du Patrimoine architectural et au rôle qu'ils peuvent – et même doivent – jouer dans celle-ci à l'échelle de leur commune ou de leur province.

Début janvier, chaque Collège communal a reçu, à destination de l'Échevin en charge du Patrimoine (identifié comme tel ou intégré dans d'autres matières telles qu'aménagement du territoire, travaux, culture parfois) une invitation du Centre de Perfectionnement aux Métiers du Patrimoine basé à la Paix-Dieu (voir le cahier central de ce magazine) à participer le 16 février 2007 aux Moulins de Beez à Namur, seul ou accompagné du principal fonctionnaire communal concerné, à une journée de formation sur la politique du patrimoine: les enjeux de celle-ci pour les communes (enjeux humains, culturels, économiques, sociaux et politiques), les notions fondamentales de la matière (les classements, les inventaires, etc.), les acteurs et les règles du jeu (administra-

tions, commissions, autorisations, procédures), enfin les sources de financement et de subsidiation. Ce programme de formation avait déjà été proposé dans les mêmes circonstances (mais sur deux journées à l'époque) voici six ans et il avait obtenu un certain succès, d'autant plus qu'il permettait aux responsables locaux de rencontrer directement plusieurs acteurs régionaux. Or, chacun sait que, dans toutes les matières, une gestion objective et impartiale des dossiers et des besoins est encore meilleure lorsqu'elle peut s'appuyer sur de bons contacts humains.

Dans ce numéro de *La Lettre du Patrimoine*, adressé à toutes les communes de Wallonie, le Directeur f.f. de la Restauration fait un brillant plaidoyer pour la réaf-

fectation des monuments en attirant l'attention sur les multiples atouts de cette démarche (voir p. 3), cependant que notre partenaire «Wallonia Nostra» consacrera un prochain cahier à l'action des pouvoirs provinciaux en matière de Patrimoine. On rappellera ici que le budget régional pour le Patrimoine – comme celui de certaines Provinces ensuite – a été en forte augmentation depuis la régionalisation, passant de 7,1 millions € en 1989 à 38,4 millions € en 2004 au début de l'actuelle législature régionale, et que le patrimoine architectural de Wallonie, ce sont environ 500 sites et 2.800 monuments classés.

La politique wallonne en matière de Patrimoine repose d'abord sur des mesures de protection: un inventaire par communes (37 volumes réalisés de 1973 à 1999) dont l'actualisation est en cours, des inventaires thématiques (sites industriels, donjons, orgues, parcs et jardins, et, bientôt, églises paroissiales XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), une liste de sauvegarde assurant aux biens menacés une protection provisoire d'un an et, enfin, le classement, ouvrant la voie à des subsides à la restauration des monuments classés s'élevant actuellement à 60 % en général (montant de base), parfois 80 % (si intérêt collectif) et même 95 % pour le patrimoine exceptionnel. Aux côtés du

Cabinet du Ministre (en l'occurrence Michel Daerden), la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles donne des avis consultatifs mais souvent respectés, l'Administration procède aux classements, aux autorisations et à la subsidiation des travaux, à la mise en œuvre des fouilles et, depuis 1999, l'Institut du Patrimoine wallon assume quatre missions spécifiques: des opérations immobilières, la gestion de certaines propriétés classées appartenant à la Région wallonne, la gestion du Centre des Métiers du Patrimoine situé dans l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à

Amay, enfin, la sensibilisation du grand public au patrimoine.

On terminera ce bref rappel à l'attention de nos nouveaux lecteurs dans les Collèges communaux et provinciaux en soulignant que la réaffectation des monuments est au cœur de la politique régionale en la matière depuis plusieurs années et que l'impact économique et social de la politique du Patrimoine est loin d'être négligeable puisqu'environ 60 % du budget régional du Patrimoine est consacré au subventionnement de travaux de restauration (soit environ 22 à 25 millions € par an) qui représentent eux-mêmes des chantiers pour environ 62 millions € par an (en ajoutant 60 % de travaux de réaffectation non subsidiés par le budget du Patrimoine), ce qui correspond à quelque 1.000 emplois directs dans le secteur de la construction et sans doute 500 emplois indirects dans d'autres secteurs. Bref, un effet économique et social incontestable pour les 250 entreprises wallonnes agréées pour la restauration des monuments et des chantiers potentiels – mais aux résultats toujours appréciés par les citoyens – dans bien des communes wallonnes!

## La crise du Patrimoine en France

En France, la politique de l'État en faveur des monuments historiques a traversé depuis trois années une crise qui s'est traduite par l'arrêt d'un nombre croissant de chantiers de restauration - 200 en 2005, 300 en 2006 - et par le report de la plupart des nouveaux projets.

La gravité de cette situation a conduit la Commission des affaires culturelles du Sénat à créer une mission d'information pour analyser les causes de cette crise sans précédent. Celle-ci trouvait son origine dans l'incapacité du ministère de la Culture à consommer dans les délais requis les crédits substantiels qu'il avait obtenus dans l'urgence pour remédier

aux dégâts causés par les tempêtes de décembre 1999, puis dans une politique budgétaire qui s'était attachée en 2003 à résorber ces reports de crédits.

Le rapport de la Commission sénatoriale française vient d'être publié (il est disponible via le site [espace-librairie@senat.fr](mailto:espace-librairie@senat.fr)). Après avoir brossé un tableau alarmant des conséquences de ces fluctuations budgétaires sur l'état sanitaire des monuments et sur la situation des entreprises spécialisées dans la restauration de ces derniers, la mission d'information avance des propositions pour remettre sur pied la politique en faveur du patrimoine monumental et pour remédier aux diffi-

cultés particulières que rencontrent les monuments n'appartenant pas à l'État, en soulignant que cette refondation de la politique du patrimoine est d'autant plus indispensable que ce dernier, outre sa valeur historique et esthétique, constitue pour l'emploi et le développement économique un facteur trop souvent sous-estimé.

Même si le contexte wallon est fort différent, la qualité de ce rapport, la cohérence des démonstrations et la pertinence des propositions sont telles qu'on ne peut qu'en recommander la lecture et souhaiter à l'occasion pareil débat de fond chez nous.

## Clin d'œil. Le kiosque du parc de l'Harmonie à Verviers

Œuvre de l'architecte communal Adolphe Thirion, édifié en 1852, classé comme monument en 1982 et restauré par la Région wallonne en 1994, le kiosque qui trône au milieu du parc de l'Harmonie à Verviers est reconnu comme étant l'un des plus beaux et des

plus imposants du pays par ses dimensions.

Peu de Verviétois, semble-t-il, savent pourtant qu'il a un frère jumeau à... Bruges, au cœur du parc Reine Astrid, quasi depuis toujours. En 1858, en effet,

après avoir refusé un projet de kiosque trop fade dessiné par leur architecte communal, les édiles brugeois avaient contacté à Jupille près de Liège l'Atelier de ferronnerie Le Soinne et Witmeur, qui leur proposa de réaliser une copie du kiosque de Thirion que l'Atelier avait construit six ans plus tôt.

Les deux kiosques sont donc rigoureusement identiques, si ce n'est que celui de Verviers, rehaussé en 1906, est sobrement peint en blanc, tandis que sa copie brugeoise, peinte en vert, a reçu une composition de couleurs vives en 1995. Si un lecteur connaît l'existence d'un troisième exemplaire ailleurs, merci de nous le signaler...



Bruges, le kiosque © Cyrielle Joris



Verviers, le kiosque du parc de l'Harmonie. G. Focant, DPat © MRW

### Retour aux sources...

Le microcosme patrimonial wallon connaît, ne serait-ce que de nom, Nicole Plumier. Licenciée en histoire, elle fut attachée jusqu'en 2004 à la Division du Patrimoine de la DGATLP, où elle a assuré pendant quinze années l'organisation des Journées du Patrimoine, en hissant cette manifestation à un très haut degré de qualité, à telle enseigne que le savoir-faire acquis en cette matière s'exporte désormais en dehors de nos frontières.

Après un passage au Cabinet du Ministre Michel Daerden comme conseillère en matière... patrimoniale, Nicole Plumier vient de rejoindre, à nouveau, la Cellule des Journées du Patrimoine, qui est désormais installée à la Paix-Dieu à Amay et qui dépend depuis 2005 de l'Institut du Patrimoine wallon. Nul doute que sa longue expérience dans le domaine contribuera à accroître encore davantage le succès des Journées à venir.

## La Paix-Dieu à Paris: les images



Renaud Dutreil, Ministre français des PME et de l'artisanat © IPW

Plusieurs temps forts ont marqué les quatre journées de présence de la Paix-Dieu au Salon du Patrimoine de Paris (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 4). Outre une fréquentation du stand wallon encore plus nombreuse que de coutume en raison de la participation de notre formateur Paul Mordan et de ses apprentis, qui reçurent avec plaisir la visite du nouvel Échevin spadois du Patrimoine, Luc Peters. Freddy Joris avait eu l'honneur d'accueillir sur le stand régional le Ministre français Renaud Dutreil, en charge des PME et de l'artisanat (photo 1), suivi



Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre français de la Culture © IPW

par le Ministre français de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres (photo 2).

Plusieurs épouses d'Ambassadeurs du monde entier en poste à Paris s'intéressèrent longuement au savoir-faire des artisans wallons (photo 3), auxquels le journal de TF1 de la mi-journée donna la parole. Enfin, une conférence conjointe de l'Administrateur général de l'IPW et du Directeur de l'École d'Avignon, Gilles Nourrissier, permit de présenter à un public nombreux les complémentarités et les collaborations entre les deux organismes.

En concertation avec les services des Relations internationales de la Communauté Wallonie-Bruxelles à Paris (dont le Haut Représentant, William Ancion, ancien ministre, était également présent sur le stand), Sandrine Mathot, Responsable de la communication de l'IPW, avait orchestré avec brio cette présence remarquée de la Région wallonne au Salon de Paris.



Paul Mordan et son apprenti exposent leur savoir-faire aux épouses d'ambassadeurs en poste à Paris © IPW

## AVIS IMPORTANT

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be). L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous:

Institut du Patrimoine wallon  
Cellule Communication –  
La Lettre du Patrimoine  
Rue du Lombard, 79 – B-5000 Namur  
Fax: +32 (0)81 654 168 ou 150  
Email:  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette lettre en en faisant la demande à l'adresse:  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Éditeur responsable  
Freddy Joris  
Administrateur général de l'IPW

Coordination  
Julien Maquet

Avec la collaboration  
du Centre européen d'Archéométrie  
de l'Université de Liège,  
de la Commission royale  
des Monuments, Sites et Fouilles  
de la Région wallonne,  
de la Direction de la Restauration  
et de la Direction de la Protection  
de la Division du Patrimoine  
(DGATLP/MRW)  
et de Wallonia nostra asbl.

Les articles non signés émanent  
des collaborateurs de l'IPW.

Impression et graphisme  
Imprimerie Bietlot  
Rue du Rond-Point, 185  
B-6060 Gilly  
+32 (0)71 283 611

Ce trimestriel est gratuit  
et ne peut être vendu.

Ce numéro a été tiré  
à 28.000 exemplaires.

## Note de la Rédaction

La Rédaction de *La Lettre du Patrimoine* tient à signaler à ses abonnés que par manque d'articles consacrés à l'archéologie, la parution du fascicule *Les Nouvelles de l'Archéologie* a été reportée au prochain numéro.

# Le Carnet de la Protection

## 2006, le bilan

Une fois de plus, le passage vers une nouvelle année nous amène à établir un bilan pour pouvoir se tourner vers le

futur... Le travail de la Direction de la Protection s'est concrétisé dans de nombreux domaines.

## Une nouvelle liste du patrimoine exceptionnel



*L'homme à moulons,*  
Jacques Du Broeucq,  
la chapelle funéraire de Boussu,  
Patrimoine exceptionnel  
de Wallonie. G. Focant, DPat  
© MRW

En matière de classement, la décision la plus marquante et, sans doute, la plus attendue est l'établissement de la nouvelle liste du patrimoine exceptionnel. Aucun bien n'a été retiré par rapport à la liste de 2002, mais des ajouts, des compléments ont été apportés. Cette fois, l'arrêté du Gouvernement wallon déterminant cette liste abroge les arrêtés reconnaissant le caractère exceptionnel d'éléments ponctuels et fait de ceux-ci une catégorie particulière de la liste du patrimoine exceptionnel.

D'autre part, l'année 2006 aura surtout été marquée par de nombreuses décisions de refus de classement ou d'inscription sur la liste de sauvegarde. L'administration a aussi entamé l'analyse systématique des biens classés wallons en vue d'évaluer et/ou de modifier ou d'affiner le type de protection. Un examen attentif des monuments protégés de six communes du Condroz namurois, ainsi que de ceux de l'entité

de Rochefort annonce des pistes de requalification dans l'attente d'une évaluation plus globale sur une échelle territoriale plus vaste.

Parallèlement, des informations relatives à plusieurs centaines de biens classés ont également été encodées dans une base de données élaborée en commun avec le Service de l'Inventaire du Patrimoine architectural. Outre une notice descriptive et une illustration figurent dans cette base tous les renseignements relatifs à la localisation et aux conditions d'accès, à l'état sanitaire, aux dispositions légales régissant le bien. La datation et le style, de même que les artistes, artisans et personnages historiques liés à l'histoire du site ou du bâtiment sont également mentionnés et peuvent faire l'objet de recherches spécifiques. La documentation, notamment bibliographique, est renseignée. Cette base de données sera ultérieurement accessible au public via Internet.

## Des «vénérables» protégés...

Le recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, entamé il y a une quinzaine d'années, s'est terminé début 2006 en collaboration avec la Division de la Nature et des Forêts. Une liste de 4.650 nouvelles références d'arbres et de haies situés sur le territoire de 161 communes a ainsi été soumise aux Ministres concernés en vue de compléter les inventaires partiels déjà approuvés par le passé. Gageons que la prochaine couverture de cet inventaire sur l'entièreté du territoire wallon aura un effet déclencheur pour une meilleure sensibilisation à la sauvegarde de ce patrimoine.

Pour ce qui est des «Vénérables», les arbres les plus représentatifs et anciens

de nos contrées, ils ont fait l'objet d'attentions particulières. Comme chaque année, une vingtaine d'entre eux ont bénéficié de mesures de conservation dans le cadre de la toujours très utile opération «Petit patrimoine populaire wallon».

Pour d'autres - 40 parmi les plus exceptionnels de Wallonie -, une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour une reconnaissance et une protection digne de leur valeur tant symbolique qu'historique a été menée suite à un bilan sanitaire. Une proposition de classement est rédigée et devrait leur assurer la protection qu'ils méritent.

## Sur le terrain

Parmi l'ensemble de dossiers de travaux en sites exceptionnels, les demandes de permis d'urbanisme dans la zone de protection du canal du Centre restent les plus nombreuses. Cependant, les demandes d'intervention ont connu une nette amélioration tant du point de vue de la qualité des projets que de la finalité des travaux. Actuellement, les chantiers portent sur l'assainissement des parcelles bâties par l'éradication des annexes multiples souvent hétéroclites au profit de constructions intégrées soit aux lignes du paysage soit au cadre bâti existant par l'emploi de matériaux aux caractéristiques locales.

De plus, une étude phytosanitaire, paysagère et urbanistique pour la zone de protection du canal du Centre est en cours de réalisation. Concernant les jardins historiques, pour plusieurs d'entre eux, Thozée, Mariemont, Belœil, des études nécessaires à la mise au point d'un plan de gestion ont été lancées.

## Des relations internationales...

En 2005, les États parties à la Convention du Patrimoine mondial de la région Europe-Amérique du Nord ont établi leur premier rapport périodique sur la mise en œuvre de cette convention et l'état de conservation des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Les conclusions ont été présentées au Comité en juillet 2006. Elles mettent en évidence la nécessité de renforcer et de coordonner les listes indicatives pour améliorer la représentativité de la liste. Ce travail a débuté en octobre dernier à l'initiative de la France et le dialogue devrait se poursuivre en 2007.

Les Journées du Patrimoine ont permis de mettre à l'honneur les beffrois wallons inscrits sur la liste du patrimoine mondial et le réseau des villes françaises et belges concernées par cette inscription sérielle transnationale. La Région wallonne est également pressentie pour participer à un réseau de valorisation des lieux de mémoires des guerres de 1873 à 1945 avec les régions de l'Est de la France.

Dans le domaine du paysage, l'échange d'expériences se poursuit à travers l'organisation d'ateliers du paysage, en attendant la conférence des États membres et signataires de la convention européenne du paysage annoncée pour 2007.

# Le Journal de la Restauration

TRIMESTRIEL – JANVIER – FÉVRIER – MARS 2007 – N° 5 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Réaffectation, architectures nouvelles et anciennes: quel dialogue?!

Le patrimoine aujourd'hui est l'objet de formidables enjeux parfois contradictoires selon l'approche: culturelle, scientifique, économique ou politique. Un de ces enjeux réside dans le mode de gestion du patrimoine.

En Wallonie, la gestion du patrimoine est intimement liée à celle de l'aménagement du territoire. En 1988, dans le cadre des réformes institutionnelles de notre pays, le transfert des compétences en matière de patrimoine culturel immobilier du Ministère de la Communauté française (l'équivalent du Ministère de la Culture) à la Région wallonne a permis d'associer cette gestion du patrimoine aux autres départements qui s'occupaient déjà de l'aménagement du territoire, d'urbanisme et de logement. La situation est particulière sans être exceptionnelle<sup>2</sup>. Elle présente d'éminents avantages, entre autres en termes financiers.

Un des acquis les plus notoires est celui de la prise en compte intégrée et concertée du patrimoine et de l'aménagement, notamment par la régulation des autorisations de travaux (permis d'urbanisme) réalisés sur les biens qui relèvent du patrimoine culturel. Pour certains par contre, elle paraît présenter un désavantage: celui d'avoir fait perdre la conscience, voire la prééminence de l'importance culturelle et scientifique du patrimoine, indispensable pour garantir une approche prétendument respectueuse et intellectuellement correcte<sup>3</sup> de notre héritage patrimonial. Cette angoisse est irraisonnée et irraisonnable. Elle fait preuve, soit d'une méconnaissance profonde du bilan de quinze années de régionalisation, soit d'une volonté irresponsable et suicidaire de faire marche arrière.

Les enjeux multiples du patrimoine sont le reflet de la complexité, mais aussi de la richesse de la gestion de cette matière, souvent passionnelle, parfois pas assez rigoureuse, mais toujours pleine d'élan mobilisateurs et de résultats gratifiants.

Le débat en matière de conservation et de restauration du patrimoine ne se limite plus aujourd'hui à: faut-il démolir et reconstruire? ou restaurer pour restaurer? La muséification du patrimoine conduit à sa destruction et la charte de



Ancien Hospice Saint-Gilles, salle des séances plénières du Parlement wallon. G. Focant, DPat © MRW

Venise, puis les nombreux textes internationaux qu'elle a générés, insistent tous sur la nécessité de réaffecter les biens comme condition préalable à l'entame de travaux de restauration. En Wallonie, le décret du 1<sup>er</sup> avril 1999 a placé la conservation et la restauration des monuments sous le sceau de la «conservation intégrée»<sup>4</sup>. Depuis le transfert de compétence, la Région wallonne a toujours adopté cette attitude qui conduit à s'assurer d'abord de la viabilité du monument restauré avant d'entreprendre des travaux parfois lourds pour le monument, souvent assez onéreux et toujours longs et complexes.

<sup>1</sup> Dans le cadre du colloque sur ce thème organisé par «La Maison de l'Urbanisme et le Centre culturel du Brabant wallon», le jeudi 7 décembre 2006, à l'abbaye de Nizelles (Ophain-Bois-Seigneur-Isaac – Braine-l'Alleud).

<sup>2</sup> Pour embrasser les différents modes de gestion du patrimoine dans les pays d'Europe, voir le travail réalisé par le Conseil de l'Europe en 1995, qui mériterait sans doute une actualisation, celle-ci étant principalement du ressort des pays concernés.

<sup>3</sup> Il va de soi que cette perspective reste illusoire et mériterait à elle seule des recherches fouillées; celles-ci ne manqueraient pas de susciter un large débat.

<sup>4</sup> Voir Charte européenne du Patrimoine architectural adoptée par le Conseil de l'Europe en octobre 1975 et le texte de Jean Barthélemy à ce sujet.



Ancienne abbaye de Stavelot, le cloître. G. Focant, DPat © MRW



Ancienne église des Jésuites à Marche-en-Famenne. G. Focant, DPat © MRW

Dans la réalité quotidienne de la restauration des monuments, chaque projet nécessite la (ré)interprétation de ces principes au cas par cas. Dans une majorité de projets, les travaux de restauration conduisent inmanquablement à cette question: faut-il démolir telle ou telle partie ou la conserver? S'il s'agit de restauration, c'est déjà que le bien nécessite une intervention lourde. Faut-il encore rappeler que l'entretien est préférable à la restauration et que celle-ci n'intervient que lorsque l'on ne peut pas faire autrement. Lorsque l'on est confronté dans le détail à la problématique, quels sont les paramètres objectifs qui permettent d'opter pour une attitude plutôt qu'une autre?

Il est évidemment très malaisé d'apporter une réponse simple. En clair, il n'existe pas aujourd'hui, dans notre action en faveur du patrimoine, une recette standard qui permette de répondre à tous les cas de figure. L'option dépend du monument et surtout des réponses à ces questions primordiales: conserver pour quoi faire et à quel prix?

Pour l'approche traditionnelle de la restauration, il faut éviter de démolir des éléments anciens et il est préférable, lorsque cela est possible, d'essayer d'utiliser des techniques anciennes pour restaurer les éléments qui restent en place. Des techniques plus contemporaines (résines, fixateurs, colles, liants chimiques, nouveaux matériaux, etc.) ne sont pas à rejeter si elles permettent à l'intervention d'être plus durable et si ces techniques offrent toutes les garanties voulues (cohabitation avec les matériaux anciens, stabilité, résistance, longévité, couleur, réversibilité, etc.). La démolition ne peut dès lors intervenir que de manière accessoire et lorsqu'elle est pleinement justifiée. Cette justification ne devrait être que technique, sous-entendu parce qu'il n'y a vraiment pas moyen de faire autrement. Elle est souvent liée à des motivations d'ordre budgétaire. Mais elle peut aussi être liée aux impératifs de la réaffectation qui engendrent de nouveaux besoins fonc-

tionnels, lesquels ne manquent pas d'avoir des incidences pour le monument. C'est en général à ce propos qu'intervient l'apport de la création contemporaine<sup>5</sup>.

La conservation et la restauration s'associent alors pour l'auteur de projet à un travail délicat de création dans le créé<sup>6</sup>, sous forme d'ajouts ou de re-création. Les éléments contemporains viennent s'ajouter en entrant effectivement en «dialogue» - dans le meilleur des cas - avec l'existant, qui, en matière de patrimoine, doit garder la prééminence. Une attitude modeste et respectueuse devrait être de mise, ce qui semble parfois contradictoire avec la vocation de l'architecte qui cherche non seulement à faire de l'architecture, mais aussi à marquer son empreinte. Ce constat est bien évidemment à nuancer en fonction des personnalités des architectes et des capacités à œuvrer au service du patrimoine et non de leur ego.

En Wallonie, de nombreux exemples illustrent ces différents cas d'espèce. Ils ne constituent pas la règle; ils n'ont pas valeur de référence et chacun apporte une part de réponse. Ils sont pour la plupart le reflet de ces subtiles nuances qui font la richesse du travail de conservation et de restauration.

Les quelques exemples qui suivent, sans entrer dans le détail et sans ordre, mériteraient que soient exposées les problématiques particulières de chaque cas: les moulins de Beez, la maison Hoffman à Vielsalm, l'hôtel de Soër à Liège, la place Saint-Lambert à Liège, le Grand-Hornu à Boussu, l'abbaye du Val Saint-Lambert à Seraing, l'ancienne abbaye de Gembloux (Facultés agronomiques), la ferme de la Ramée à Orp-Jauche, le moulin Saint-Pierre à Nivelles, le Bois du Cazier à Marcinelle, le Grand-Hornu aujourd'hui MAC's à Boussu, le fonds du logement à Charleroi, l'ancien Hospice Saint-Gilles à Namur, l'ancienne abbaye de Stavelot, l'ancien Hôpital Notre-Dame-à-la-Rose à Lessines, l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay, la ferme Saint-

Laurent à Anthisnes, le Balloir à Liège, l'ancien Hospice du Vertbois à Liège, la Cour des Prébendiers à Liège, l'ancienne Halle aux Viandes à Liège, le domaine Poncelet à Attert, le couvent des Sépulchrines à Bouillon, l'église des Jésuites à Marche-en-Famenne, etc.

### Conclusions

La Région wallonne est partisane d'une approche non ambiguë du patrimoine. La démolition d'un bien classé ou de parties de celui-ci doit rester l'exception. Tout doit être mis en œuvre d'abord pour protéger les monuments et, en cela, la Région wallonne a elle-même une lourde responsabilité.

Bien entendu, il ne peut être question de tout conserver et l'heure n'est plus à la mise sous cloche ou à la muséification du patrimoine. Les interventions contemporaines sont parfois indispensables à la réaffectation des biens protégés et participent à la poursuite de cette protection, de cette conservation. Dans ce cas, le «dialogue» et non la simple juxtaposition ou, pire, le phagocytage de l'ancien par l'apport contemporain, doit être un objectif pour tous les acteurs. Le dialogue, s'il existe, est un signe de la réussite de l'intervention et cette attitude repose en grande partie sur la sensibilité et sur le savoir-faire des architectes.

La mission de l'administration est - devrait être, diront les plus critiques - de préserver cet équilibre entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Son rôle n'est pas de tout figer, comme certains lui en font le reproche - injustement -; ce n'est pas non plus de tout autoriser, comme d'autres pourraient également se l'imaginer.

Au-delà du problème posé de manière schématique, il y a cette nécessité de mise en perspective et de recul pour mieux percevoir que notre action n'est sans doute qu'une des étapes de la vie de ces monuments et que notre responsabilité est qu'il puisse y en avoir d'autres. Or, toute intervention qui conduit à la destruction totale ou partielle prive de manière irréversible la possibilité pour l'Histoire d'écrire la suite. C'est elle qui nous dira si les apports contemporains seront demain considérés comme du patrimoine ajouté. - Pierre PAQUET, Directeur f.f. de la Restauration (Division du Patrimoine, MRW), Chargé de cours (Université de Liège, FSA); p.paquet@mrw.wallonie.be

<sup>5</sup> Même si, pour la plupart, la problématique du «faux vieux» n'est plus d'actualité tellement elle a été combattue, il convient de rester vigilant car, tel l'hydre de Lerne, ce monstre ne cesse de ressurgir, même chez certains esprits pourtant bien intentionnés.

<sup>6</sup> Voir (Ouvrage collectif), *Créer dans le créé*, à l'occasion de l'exposition tenue à Paris, au Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 28 mai-7 septembre 1986 et organisée par la Section française de l'ICOMOS, Paris, Electa «Moniteur», 1986.

## Le domaine de Belœil



Le château de Belœil. G. Focant, DPat © MRW

Le domaine de Belœil a été inscrit sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon dans l'objectif d'assurer la pérennité du château et de ses jardins, et d'œuvrer à la revalorisation du domaine qui, depuis quelques années, souffre d'un manque de moyens financiers.

À cette fin, l'IPW, en concertation avec la famille de Ligne et l'Idéta, souhaite inscrire le domaine dans une stratégie de développement touristique et économique qui, à terme, devrait assurer l'autosuffisance financière au domaine.

À l'heure actuelle, l'Institut travaille sur les outils à mettre en place pour concrétiser une relance économique, touristique et culturelle du domaine. Dans ce contexte, la première démarche de l'IPW a porté sur la réalisation d'un état sanitaire des monuments situés dans les jardins. Il s'agit des pavillons situés à l'entrée du domaine, d'un petit bâtiment dénommé «tennis» situé à proximité du parking, des temples de Pomone et de Morphée et, enfin, de l'orangerie.

Ce dernier bâtiment a fait l'objet d'une étude plus approfondie et ce, afin d'en améliorer son exploitation actuelle qui consiste principalement en la location du bien pour l'organisation de séminaires, réceptions et banquets. Cette étude propose principalement de requalifier les espaces existants de l'orangerie, une restauration de la serre et une transformation de la salle à l'étage en salle polyvalente.

Dans le cadre de la réalisation de l'état sanitaire, l'IPW a également avancé différentes propositions d'affectations pour les bâtiments actuellement inoccupés en privilégiant des affectations améliorant l'accueil touristique et des infrastructures pour l'organisation d'activités à plus haut rendement économique.

Sur les conseils de l'Idéta, l'Institut souhaite poursuivre sa réflexion sur le domaine de Belœil en étudiant plus précisément son positionnement au sein de la région hennuyère pour qu'il en devienne un élément incontournable. À cette fin, il entend élaborer un schéma directeur du site en interrogeant les principaux acteurs de la Région, ainsi que des entreprises spécialisées en matière de gestion moderne du patrimoine.

D'un point de vue patrimonial, notons qu'une procédure de certificat de patrimoine a été entamée au mois de juin 2006 ayant pour objet principal d'aboutir à une valorisation des différentes composantes du jardin. Une étude historique ainsi qu'une étude portant sur le réseau hydraulique du domaine vont être réalisées dans le courant de l'année 2007. Elles s'accompagneront d'un laborieux travail à effectuer sur les archives du domaine.

Les travaux menés dans le cadre de la procédure de certificat de patrimoine permettront incontestablement d'enrichir la réflexion actuellement entamée sur un plan de développement pour Belœil.

## La tour Pépin à Herstal

La Tour Pépin à Herstal, monument classé en 1962, a été inscrite sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon en septembre 2002 pour tenter de lui trouver une affectation assurant sa sauvegarde.

Sur proposition de l'IPW, le propriétaire de l'époque a accepté de céder la Tour pour l'euro symbolique à une entreprise générale en construction désireuse de la restaurer en vue d'y installer des bureaux. Dès l'acquisition effective du monument, le nouveau propriétaire a décidé d'introduire une demande de certificat de patrimoine au mois de juillet 2006 pour les travaux d'affectation projetés.

La première réunion de certificat de patrimoine a déterminé les études préalables nécessaires à l'élaboration du dossier dont la réalisation d'une étude archéologique par le Service de l'Archéologie de la Région wallonne. Une esquisse du projet a déjà été présentée au comité d'accompagnement du certificat de patrimoine.

L'élaboration de l'avant-projet se fera dans un souci de respecter les résultats de l'étude scientifique. Outre cette lecture archéologique du bâtiment, des études de dendrochronologie, mycologique et des enduits sont programmées.



La tour Pépin à Herstal. G. Focant, DPat © MRW

## Château des ducs d'Havré à Havré (Mons)



Le château d'Havré (Mons). G. Focant, DPat © MRW

Poste de guet sur la Haine, en amont de la ville de Mons, le domaine d'Havré est connu dans l'histoire depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Vers 1600, Charles-Alexandre de Croÿ, marquis d'Havré, crée un ensemble majestueux de briques et de pierres, marqué par un donjon coiffé d'un bulbe ardoisé. En 1839, abandonné par les de Croÿ, le château passe aux mains du chanoine Puissant qui tente de le sauver, mais la tâche est insurmontable.

Après avoir failli être emportée pierre à pierre par un Américain, la propriété échoit finalement à la Province du Hainaut. Dans l'indifférence générale, pillage, vandalisme et végétation envahissante conduisent à l'inévitable: dès 1930, des éboulements successifs, parfois très importants, menacent la vie d'un patrimoine qui sera pourtant classé en 1936, les ruines comme monument, les douves comme site.

Fondée en 1978, l'asbl «Les Amis du Château des Ducs d'Havré» œuvre pour la restauration et la sauvegarde du site avec les faibles moyens qui sont les siens. Ainsi, au cours des premières années, l'asbl s'emploie à déblayer la cour intérieure et certains bâtiments du château complètement envahis par la végétation; des couvertures provisoires sont ensuite placées afin de protéger les constructions des infiltrations d'eau. Plusieurs salles sont ainsi réaménagées progressivement, dont la salle d'armes qui est mise en location pour l'organisation d'événements. Une roseraie est ouverte au public et des circuits touristiques drainent de plus en plus de visiteurs au

château, ce qui contribue ainsi à lui apporter des ressources nouvelles.

En 2001, le Gouvernement wallon inscrit le bien sur la liste de l'IPW qui entreprend la mission d'assister l'asbl, devenue emphytéote du domaine. Un état sanitaire du château est dressé et une procédure de certificat de patrimoine se met en place en vue de la restauration de la couverture de l'aile Charles-Alexandre de Croÿ et Anne de Lorraine. Cette aile, qui abrite notamment la salle d'armes, réclame une toiture définitive de manière à accueillir les manifestations dans des conditions adéquates. Les travaux, qui ont été attribués à l'entreprise Franki Construct, se sont déroulés durant l'été 2006 et sont donc à présent achevés.

Parallèlement, la Tour d'Enghien a fait l'objet d'attentions. En effet, un stage y a été organisé par le Centre de Perfectionnement aux Métiers du Patrimoine de l'abbaye de la Paix-Dieu (Amay), à l'occasion duquel les ouvriers employés par l'asbl ont été familiarisés avec les méthodes de sauvetage et de consolidation de maçonneries anciennes. En outre, une expertise du même donjon a été dressée par Jacques de Pierpont de manière à identifier les principaux désordres de la tour et les interventions qu'ils réclament.

Enfin, l'année 2006 s'est clôturée sur une nouvelle demande, par l'asbl, d'ouverture d'une procédure de certificat de patrimoine qui réunira le comité d'accompagnement autour de la Tour d'Enghien.

## L'immeuble «Piano de Heug» à Charleroi

Construit sur le Quai de Brabant en 1933 selon les plans de l'architecte Marcel Leborgne, l'immeuble «Piano de Heug» est, sans conteste, un des joyaux de l'architecture moderniste de Charleroi. Les façades, toitures et la cage d'escalier de l'immeuble ont d'ailleurs été classées comme monument en date du 23 mars 1995 et inscrites sur la liste de l'IPW depuis 2003.

Le bâtiment présente actuellement sept niveaux d'appartements dont un rez-de-chaussée commercial. Il est composé d'une structure en béton avec des parements de plaques de marbre. De grandes baies vitrées à châssis métalliques éclairent chaque étage en épousant la courbe du bâtiment et une immense verrière semi-cylindrique orne ce dernier sur toute sa hauteur.

Une première phase de restauration, subventionnée par la Région wallonne et relative à la verrière, la toiture, l'ascenseur, ainsi que la cage d'escalier, a déjà été réalisée il y a quelques années.

L'Institut a averti les propriétaires sur la situation alarmante dans lequel se trouve actuellement la façade du bâtiment. En effet, on remarque des fissures et des plaques de parement qui se décollent, menaçant la sécurité publique. Les différents propriétaires se sont mis d'accord pour procéder à la restauration de la façade et une demande de certificat de patrimoine sera prochainement introduite.



L'immeuble «Piano de Heug» © IPW

# Publications et Manifestations

BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt  
4099 Liège X  
P501409

TRIMESTRIEL – JANVIER – FÉVRIER – MARS 2007 – N° 5 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Forum pour la conservation et la restauration des vitraux (Namur, 14-16 juin 2007)

Le prochain Forum international pour la conservation et la restauration des vitraux se tiendra à Namur, aux Moulins de Beez, du 14 au 16 juin 2007. Le thème choisi, en accord avec le Comité wallon pour le Vitrail associé au *Corpus Vitrearum* de Belgique et le Comité international du *Corpus Vitrearum* pour la Conservation des Vitraux, est consacré aux «Techniques du vitrail au XIX<sup>e</sup> siècle». La problématique est vaste et elle concerne aussi bien les techniques de mise en œuvre des vitraux au XIX<sup>e</sup> siècle et les problèmes spécifiques qu'elles entraînent actuellement pour leur conservation, que les matériaux de base (fabrication et fournisseurs de verres, de plombs, de couleurs), ou encore l'organisation du travail dans les ateliers et les questions de formation.

Le comité organisateur est constitué du Comité wallon pour le Vitrail associé au *Corpus Vitrearum* de Belgique, du Comité international du *Corpus Vitrearum* pour la Conservation des Vitraux et de l'Institut du Patrimoine wallon. Les langues officielles seront le français, l'allemand et l'anglais. Les

communications feront l'objet de traductions simultanées.

L'inscription au Forum, comprenant un exemplaire des *Actes*, les pauses-café, les lunchs, la journée d'excursion et les réceptions, s'élève à 200 € (100 € pour les étudiants; les étudiants seront acceptés en fonction des places disponibles). Elle est obligatoire et sera effective une fois la participation aux frais versée. Vous trouverez sur le site Web [http://www.institutdupatrimoine.be/code/fr/ipw\\_info.asp](http://www.institutdupatrimoine.be/code/fr/ipw_info.asp) le programme du Forum, ainsi que la fiche d'inscription à nous renvoyer impérativement avant le 31 janvier 2007. Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants est limité à 120.

La journée d'excursion comportera la visite d'églises possédant des vitraux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ayant fait l'objet d'études spécifiques et/ou de restaurations. En fonction du temps disponible, le choix sera opéré par le Comité d'organisation parmi des ensembles représentatifs de la Région wallonne, dans les environs de Verviers et d'Eupen où le Forum se clôturera par une réception

au siège du Gouvernement de la Communauté germanophone.

Renseignements: CWAB – Vanessa AMORMINO, place Saint-Michel, 86, B-4000 Liège; [v.amormino@institutdupatrimoine.be](mailto:v.amormino@institutdupatrimoine.be); tél.: +32 (0)4 250 93 47; fax: +32 (0)4 250 93 79.



*Li Rondia*, orné de vitraux du XIX<sup>e</sup> siècle. Huy, ancienne collégiale. G. Focant, DPat © MRW

## Liège: «Habiter la Méditerranée sous la Place Saint-Lambert» – Archéoforum de Liège, du 16 mars au 3 juin 2007

Dans le cadre des missions qui lui ont été transférées voici deux ans, l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) est désormais responsable de l'exploitation d'une superbe exposition sur l'architecture traditionnelle méditerranéenne qui a pu être montée à Chypre en janvier 2007 (la commissaire wallonne de l'exposition, Christine Herman, en reparlera dans la prochaine livraison de *La Lettre du Patrimoine*) et sera présentée à l'Archéoforum de Liège du 16 mars au 3 juin 2007. L'exposition propose, au travers de somptueux panneaux, un voyage en Méditerranée et évoque, outre la culture et l'art de vivre méditerranéens, la sauvegarde des savoir-faire millénaires et d'un patrimoine en danger, la revitalisation des villes et la réhabilitation des maisons traditionnelles. Des visites guidées suivies d'une animation sur le thème de l'architecture traditionnelle en Méditerranée seront organisées tous les dimanches à

15 h et une riche programmation culturelle complétera l'exposition:

Vendredi 16 mars: journée d'étude «Habiter la Méditerranée»

Mardi 20 mars à 19 h: conférence sur les missions archéologiques wallonnes au Maroc par Marcel Otte, Serge Pane et Jacques Barlet.

Mardi 27 mars à 19 h: conférence-débat sur le tourisme éthique et équitable par Pierrette Nicolosi et Marie-Paule Eskénazi de l'asbl Tourisme *autrement*.

Mardi 10 avril à 19 h: projection de film.

Mardi 17 avril à 19 h: conférence «Apamée sur l'Oronte, architectures syriennes et les villes mortes de Haute Syrie (Qirqûze et Qalb Lôze)» par Jacques Barlet. L'exposition «30 ans de fouilles à Apamée» (CRMSF) sera présentée dans le cadre de cette conférence.

Mardi 24 avril à 19 h: conférence-débat sur la répartition urbanistique des popu-

lations immigrées à Tilleur (Seraing) par le Centre régional pour l'Intégration des Personnes étrangères ou d'Origine étrangère à Liège (Cripel).

Mardi 8 mai à 19 h: projection de film. Mardi 15 mai à 19 h: conférence-débat sur «L'intégration des personnes étrangères à Liège» par Jean-Michel Heuskin (Directeur du CRIPEL) et Jean-Pierre Hupkens (Echevin de la Culture de la ville de Liège).

Mardi 22 mai à 19 h: projection de film.

Mardi 29 mai à 19 h: conférence de Robert Laffineur sur la Crète minoenne en bande dessinée et présentation du deuxième album de la série «Les Déesses» (Éditions Glénat) en présence du scénariste, Michel Pierret, et du dessinateur, Jacques Denoël.

Renseignements complémentaires à l'Archéoforum de Liège (Tél.: +32 (0)4 250 93 70 et sur le site [www.archeoforumdeliege.be](http://www.archeoforumdeliege.be)).

## Deux magnifiques coffrets «Décors intérieurs en Wallonie» sont disponibles à la vente

Pour rappel, la collection «Décors intérieurs en Wallonie» compte trois tomes, édités de 2003 à 2005. Ces ouvrages sont le résultat d'un important travail de prospection initié par la Commission royale en juin 1999; ils ont pour but d'identifier les décors immobiliers - ensembles décoratifs ou éléments isolés - de qualité exceptionnelle, conservés dans les monuments inscrits sur la Liste du Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne ou ayant été reconnus ponctuellement de caractère exceptionnel sur base d'un avis de la CRMSF.

La sélection des décors, par un comité d'accompagnement composé de membres de la CRMSF, a pris en compte différents critères: l'authenticité, la cohérence du programme décoratif, la qualité de conservation des témoins, la rareté stylistique ou thématique des œuvres, la notoriété des auteurs (artistes ou artisans)... Étant donné le nombre et la qualité des décors recensés, d'emblée seuls les biens civils ont été visés par la publication. Une grande diversité de techniques est ainsi illustrée.



Au-delà du recensement proprement dit, le but de la collection est de poser les bases d'une méthodologie applicable à un futur inventaire des décors de qualité en Wallonie, élargi à l'ensemble des éléments intérieurs d'intérêt patrimonial sur le plan historique, archéologique, scientifique, social ou technique.

Afin de leur offrir un écrin à la hauteur de leur contenu, la Commission royale vient de réaliser deux types de coffrets: le premier consiste en un emboîtement illustré offert à l'achat des trois tomes; le second, réalisé en soixante exemplaires par un artisan wallon, propose, complémentairement aux ouvrages, une sélection de trois photographies d'Eddy Bolly, signées et numérotées de 1 à 30 et de I à XXX (HC). Ces photographies, présentées sous passe-partout et conservées dans une farde, ont été prises dans trois lieux analysés dans la collection, à savoir: - la salle académique de l'Université de Liège; - le pavillon chinois du domaine d'Arenberg à Enghien; - le château de Freÿr à Waulsort (Hastière).

Depuis une vingtaine d'années, Eddy Bolly capture des sujets divers allant du portrait d'artistes au reportage, en passant par des photographies de nus, de publicité et de mode. Il a plusieurs fois exposé ses œuvres et a de multiples publications à son actif. Carole CARPEAUX, Secrétaire adjointe.

Ces deux coffrets sont disponibles en librairie ou au secrétariat de la Commission royale  
Tél.: +32 (0)4 232 98 51/52.  
Fax: +32 (0)4 232 98 89.  
Email: info@crmsf.be.  
Prix du coffret: 120 €;  
prix du coffret de collection: 290 €.

## Des auteurs polymorphes à l'IPW

Décidément, que de plumes à l'IPW. En 2000, c'est Vanessa Krins (aujourd'hui collaboratrice de la Cellule immobilière de Namur) dont la CRMSF publiait le travail sur «Le Wauxhall de Spa» (encore disponible à l'Institut). À l'été 2006, on vous en parlait dans notre numéro 4, le mémoire de sa collègue Catherine Matthys sur les potiers de Bouffiuoux paraissant dans la collection «Études et documents», quelques mois après «La Route des abbayes» de Valérie Dejardin inaugurant la série des «Itinéraires du Patrimoine wallon» dont le n° 2 est sorti fin d'année. Au même moment, c'est la thèse de doctorat (sur les gemmes et fausses pierres précieuses - V. article page 16) d'Anne-Françoise Cannella, directrice de la Paix-Dieu, qui sortait de presses, peu avant le huitième ouvrage historique de l'Administrateur général de l'IPW, bien en dehors des sentiers du Patrimoine celui-là, puisqu'il est consacré au grand lock-out de 1906 à Verviers et à la conclusion de la première convention collective en Belgique. En attendant la parution en 2007 de la thèse de doctorat (sur l'exercice de la justice entre les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles) de Julien Maquet, l'autre docteur en Philosophie et Lettres avec Anne-Françoise Cannella travaillant pour l'IPW...

## Les Cahiers de l'Urbanisme

La dernière livraison de la superbe revue trimestrielle de la DGATLP (*Cahiers de l'Urbanisme*, n° 62, décembre 2006, distribuée par Mardaga) est consacrée pour moitié au Patrimoine immobilier et à l'Archéologie. En une quinzaine de pages du plus haut intérêt, le Professeur Pierre Halleux, depuis treize années expert en stabilité pour la cathédrale de Tournai, fait le point sur la santé de cet édifice menacé, seul monument religieux de Wallonie inscrit sur la liste du Patrimoine mondial. Jean-Luc Charlier donne une contribution relative à des armoiries de l'ancienne infirmerie de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège, place Émile Dupont, futur site d'activités du CWAB (Centre wallon d'Archéologie du Bâti, dont le projet attend toujours ses contours définitifs). Dans la foulée du colloque organisé sur ce thème en 2006 par Vanessa Amormino (IPW) dans le cadre des missions actuelles du CWAB précisément, Stéphanie Moris signe un article sur la peinture monumentale au Moyen Âge dans nos régions. Les *Cahiers de l'Urbanisme* reviennent aussi sur le trésor archéologique découvert à Merbes-le-Château et accueillent enfin une réflexion du Département d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Gand sur l'architecture moderne à l'Expo '58, à l'occasion de la sortie de la première publication scientifique consacrée à ce thème.



Salle académique de l'Université de Liège © E. Bolly

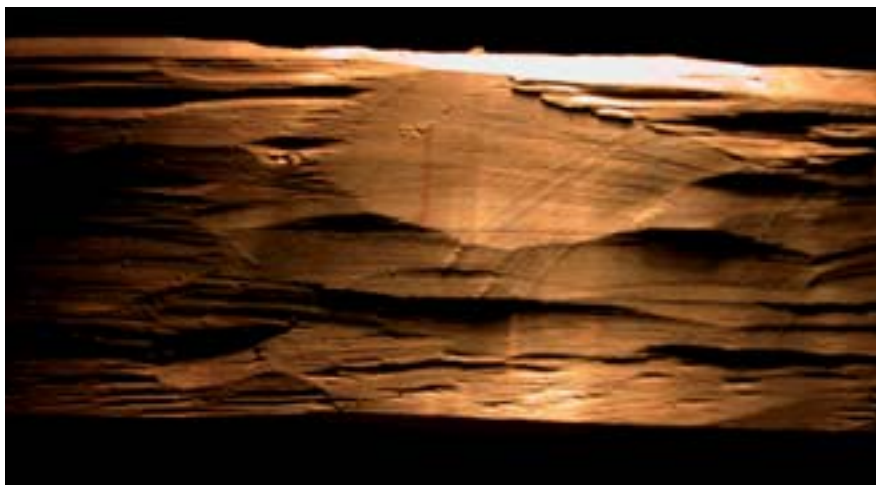
## Sur les traces des charpentiers d'autrefois!

Suite au lancement du projet *Les toits de l'Europe - Mise en œuvre d'une méthodologie partagée pour l'étude, la conservation et la mise en valeur des toitures historiques* retenu par le programme «Culture 2000» de la Commission européenne, un sujet de thèse a été lancé par le Centre européen d'Archéométrie de l'Université de Liège. Il porte sur un thème qui suscite de plus en plus d'intérêts au sein de la recherche en archéologie du bâti: l'analyse des traces d'outils et autres marques visibles sur le bois en charpente.

Associée à la dendrochronologie, l'archéologie expérimentale, l'iconographie et la recherche documentaire, cette étude permettra de mieux comprendre les anciennes techniques de charpenterie pratiquées en Belgique. Elle apportera de nombreuses informations quant à l'évolution au cours des siècles des différentes étapes de la chaîne de transformation du bois

(production, transport, débitage, outillage...) et de mise en œuvre de la charpente (levage, marques d'assemblage...).

Plus de 700 toitures sur l'ensemble du territoire feront ainsi l'objet de ces investigations, dont la plus ancienne, Saint-Denis à Liège, date du XI<sup>e</sup> siècle. Nous pourrions ainsi protéger et conserver un des plus anciens savoir-faire, mais également intervenir de la façon la plus adaptée dans la restauration et la mise en valeur de notre patrimoine architectural. De pareils travaux ont déjà été menés en Tchéquie par Jirí Bláha de l'Académie des Sciences tchèque et Petr Ruzicka de l'Ars Tignaria, ainsi qu'en France par François Calame. Au tour de la Belgique de s'atteler au décryptage de ces «vestiges» archéologiques laissés par les charpentiers d'autrefois! Sarah CRÉMER, Doctorante en archéologie au Centre européen d'Archéométrie de l'Université de Liège.



Traces de doloire. Présence des marques de la lame émoussée. Poutre, église Notre-Dame de Slavonice. Tchéquie © J. Eeckhout, 2006

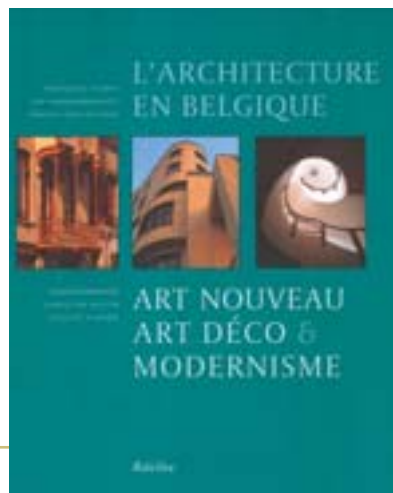
## Art nouveau, Art déco et Modernisme en Belgique

Le sort du palais Stoclet à Woluwé-Saint-Pierre, la rénovation de la Maison de la Radio, place Flagey à Bruxelles ou, encore, l'inscription de la villa de Serrurier-Bovy *L'Aube* à Liège (Cointe) sur la liste du patrimoine exceptionnel en vue d'une restauration prochaine ont tous fait l'objet de nombreux articles dans la presse ces derniers mois, témoignant de l'intérêt que le grand public porte désormais à ce patrimoine longtemps dénigré.

C'est cette prise de conscience du patrimoine architectural qui a incité les auteurs, d'une part, de *Art nouveau en Belgique. Architecture et intérieurs*, Bruxelles, 1991 et de *Art déco et Modernisme en Belgique. Architecture de l'Entre-deux-guerres* à mettre en chantier une nouvelle édition, parue en un seul volume cette fois, de ces deux ouvrages sous le titre *L'architecture en Belgique. Art nouveau, Art déco et Modernisme en Belgique*, avec un texte entièrement actualisé et de nouvelles photographies. Indéniablement, un ouvrage de référence dont le succès confirmera, à n'en pas douter, celui rencontré par *Itinéraires Art nouveau* en

Wallonie, nouveau volume édité par l'Institut du Patrimoine wallon (v. *La Lettre du Patrimoine*, n° 4, p. 8).

AUBRY, F., VANDENBREEDEN, J. et VANLAETHEM, F., *Art nouveau, Art déco et Modernisme* (L'architecture en Belgique), Bruxelles, Éditions Racine, 2006, 408 p.



## La boîte noire du patrimoine



Taille du bois expérimentale à la doloire par Petr Ruzicka (Tchéquie) © IPW

Dans le cadre de l'appel à candidatures 2006 du programme «Culture 2000» de la Commission européenne, le projet *Les toits de l'Europe - Mise en œuvre d'une méthodologie partagée pour l'étude, la conservation et la mise en valeur des toitures historiques* a été retenu. Ce projet, soutenu par des partenaires belges (Centre européen d'Archéométrie de l'Université de Liège, l'Institut du Patrimoine wallon et Cultura Europa asbl), français (Centre d'Études médiévales d'Auxerre), polonais (Centre de Recherche et de Documentation sur les Monuments historiques de Varsovie) et tchèques (Académie des Sciences tchèque), a lancé ses premiers travaux durant le mois de novembre par des recherches sur terrain dans les charpentes tchèques.

Bien que n'étant pas aussi anciennes que les toitures rencontrées dans nos régions, l'échange a surtout été enrichissant par l'étude des traces laissées par les outils. Il peut ainsi être observé si l'artisan était droitier ou gaucher, s'il a utilisé la doloire, la hache ou la scie en travaillant au sol ou sur chantier, etc. Afin de faire partager plus largement ces découvertes, une publication reprenant les apports de chacun des spécialistes participant au projet est programmée dans «Les Dossiers de l'IPW» pour la fin de l'année 2007.

L'expérience ne s'arrête pas en si bon chemin; un nouvel atelier se déroulera la semaine du 16 au 22 avril 2007 à la Paix-Dieu. Durant cette semaine, ces passionnés du travail du bois partageront leurs connaissances avec les classes qui participeront à la «Journée Jeunesse et Patrimoine» sur la liste du patrimoine exceptionnel du 19 avril par l'adoption de l'église des Saints-Hermès-et-Alexandre de Theux. Avis aux intéressés...

Pour plus de renseignements concernant cette adoption, vous pouvez contacter Vanessa Amormino à l'adresse suivante: [v.amormino@institutdupatrimoine.be](mailto:v.amormino@institutdupatrimoine.be).

## Une thèse sur des techniques médiévales méconnues

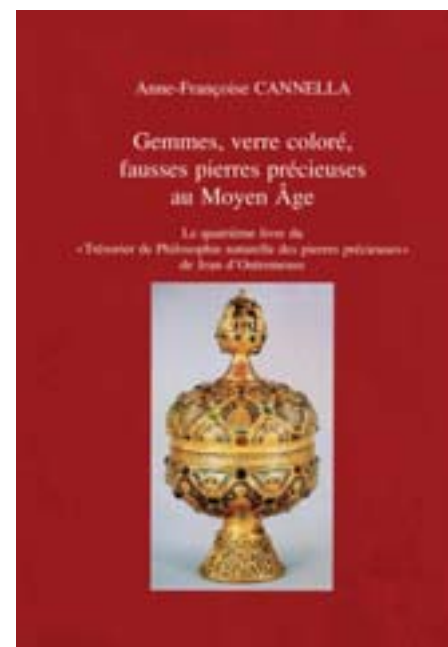
Anne-Françoise Cannella, qui a pris en charge la direction du Centre de la Paix-Dieu en décembre 2006, avait eu peu auparavant le plaisir de voir sortir de presses le beau livre issu de sa thèse de doctorat et consacré aux gemmes, verre coloré et fausses pierres précieuses au Moyen Âge au départ d'un manuscrit ancien inédit, le quatrième livre du «Trésorier de Philosophie naturelle des pierres précieuses» du Liégeois Jean d'Outremeuse (1338-1400).

Véritable mine d'informations pour l'artisan, le restaurateur, l'historien de l'art ou l'historien des techniques, la littérature des recettes ou des secrets couvre une longue période s'étendant de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle et elle reste pourtant un potentiel encore trop peu exploité. C'est bien pour cela que la Région wallonne avait jadis sollicité le Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques de l'Université de Liège pour la réalisation d'un inventaire et d'un regroupement à destination du Centre de la Paix-Dieu de ces «secrets des arts et métiers», qui fut confié à Anne-Françoise Cannella et dont les résultats sont aujourd'hui disponibles au Centre d'infodoc de la Paix-Dieu.

L'ouvrage retrace l'évolution historique de cette littérature des recettes; il en dresse un précieux tableau récapitulatif, avant d'analyser les recettes proprement dites qui composent le livre de Jean d'Outremeuse. La fabrication des fausses pierres précieuses autant que le façonnage des vraies pierres, la coloration du verre en surface, les recettes des pigments utilisés pour celle-ci sont successivement abordés. Des procédés sont ainsi reconstitués et éprouvés, l'auteur invitant à leur utilisation accrue dans le cadre d'études pluridisciplinaires, telles celles qu'elle put expérimenter au Centre d'Archéométrie de l'Université de Liège, aujourd'hui partenaire de l'Institut du Patrimoine wallon dans plusieurs projets.

La démarche d'Anne-Françoise Cannella pour la transmission de ces savoir-faire méconnus, voire surprenants pour le profane (quand on songe au recours fort naturel aux fausses pierres précieuses dans l'orfèvrerie sacrée médiévale) – et les difficultés rencontrées pour retrouver ces techniques et les éprouver –, s'apparente, à un autre niveau bien sûr, à celle du Centre de la Paix-Dieu lorsqu'il lança l'opération «Retrouvez la mémoire» auprès des artisans de la construction ou

lorsqu'il s'efforce d'obtenir de ses formateurs la mise par écrit des techniques qu'ils transmettent dans le cadre des stages pratiques. Publié par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'ULg et diffusé par Droz (Genève), l'ouvrage est évidemment consultable au CID de la Paix-Dieu.



## Quel avenir pour quelles églises?

«Renonçons à l'angélisme. Les églises ferment. Massivement. Partout en Occident (...), les temples des traditions religieuses historiques sont désaffectés, abandonnés, voués à d'autres fins ou démolis». C'est sur ce constat brut que s'ouvrent les actes du colloque international de Montréal qui a réuni, entre le 19 et le 22 octobre 2005, pas moins de 37 chercheurs issus de la vieille Europe, mais aussi d'Amérique du Nord.

Mais les nombreux intervenants ne sont pas simplement demeurés sur ce constat et ils ont développé une vaste réflexion sur le devenir des édifices religieux, en faisant fi de tout a priori politique, philosophique et religieux. Ainsi sont successivement abordés le problème de la propriété des lieux de culte et de ce que cela implique, notamment en matière de gestion quotidienne, la problématique de la démolition ou de la réaffectation de ces derniers, la question de la valeur publique et symbolique des édifices religieux au sein de la cité et de la communauté, et, enfin, quelques perspectives d'avenir.

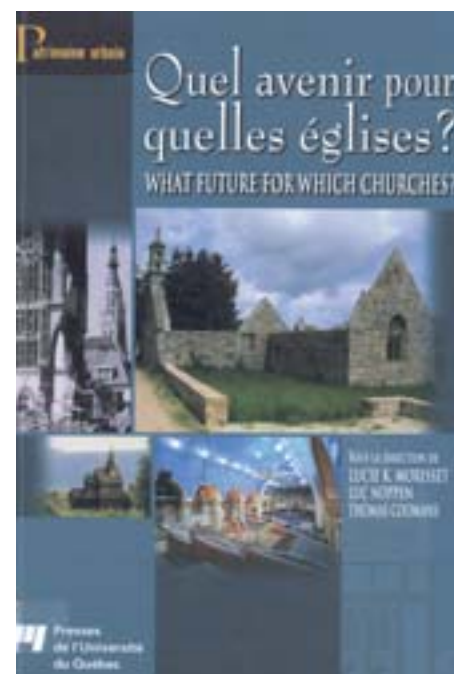
S'il est indéniable que le Québec a une longueur d'avance en ce qui concerne l'avenir du patrimoine religieux, puisque, depuis 1997, quatre colloques ont déjà

traité de ce sujet à l'actualité de plus en plus brûlante, cette réflexion, néanmoins – comme le montre du reste la diversité des nationalités représentées à Montréal –, a également été entamée ailleurs, en Belgique, notamment, et en Wallonie, en particulier, comme le souligne utilement Thomas Coomans, dans son intervention consacrée aux églises en Belgique, en rappelant, entre autres, le rôle joué dans ce domaine par les organismes régionaux wallons et flamands.

C'est également dans cette perspective que le Ministre en charge du patrimoine a demandé à la Cellule de Recherche en Histoire et Archéologie du Bâtiment, dirigée par Luc-François Genicot, de mettre sur pied une base de données informatisées concernant les églises paroissiales construites entre 1830 et 1940 et hiérarchisées selon des critères architecturaux et ce, clairement dans la perspective de disposer d'un outil objectif de classification (voir page 7). Le volume consacré au Hainaut vient d'être déposé pour publication à l'IPW; celui consacré à la province de Liège suivra bientôt.

Bref, l'ouvrage québécois, par sa rigueur, amène un éclairage intéressant sur une problématique complexe et difficile qui n'est encore qu'à ses prémices.

MORISSET, L. K., NOPPEN, L. et COOMANS, T. (dir.), *Quel avenir pour quelles églises? What future for which churches?* (Patrimoine urbain), Québec, Presses de l'Université de Québec, 2006, 608 p. – ISBN 2-7605-1431-5.



# La Vie des Associations



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt  
4099 Liège X  
P605172

TRIMESTRIEL – JANVIER – FÉVRIER – MARS 2007 – N° 5 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Éditorial

Églises et chapelles – témoins imposants de l'évolution de l'art de bâtir en nos régions – constituent des symboles d'identité et des repères dans nos paysages urbains et ruraux. Elles participent à la structuration de l'espace. Lieux de rassemblement, ces édifices représentent un héritage marqué par la foi auquel sont également attachées des valeurs liées à notre culture, à notre histoire locale ou nationale, à nos modes de vie et de pensée d'hier et d'aujourd'hui. Dans la liste du patrimoine classé de Wallonie, le patrimoine religieux se situe en très bonne place. Il comprend près d'un tiers des édifices classés juste après les demeures privées. Hauts lieux de nos villes et villages, ces édifices, moins fréquentés aujourd'hui

qu'hier, parfois désaffectés ou sous-utilisés, souffrent pour de multiples raisons et réclament dès lors de plus en plus d'attention. Leur conservation pose ici et là de nombreuses questions tant aux autorités religieuses qu'à leurs propriétaires et gestionnaires, communes ou fabriciens d'église. Les coûts liés à leur entretien et à leur restauration sont assumés par la collectivité.

La sauvegarde et donc l'avenir de ce patrimoine deviennent l'affaire de tous. Ils supposent une nécessaire collaboration de l'ensemble des acteurs intéressés pour trouver les solutions adaptées tout en respectant la fonction première de ces édifices. Cette question du devenir des églises

constitue par ailleurs une problématique générale en Europe occidentale de même qu'en Amérique du Nord.

Participer au dialogue qui s'engage pour l'avenir du patrimoine religieux exige une connaissance accrue du sujet et des enjeux qu'il véhicule. La journée rencontre de Wallonia Nostra vous en donnera l'occasion grâce à la participation de spécialistes et acteurs de terrain qui dresseront un état de la question et proposeront des pistes de réflexion et d'actions. Alors bienvenue au domaine provincial d'Hélécine, le samedi 21 avril prochain. La Rédaction: Wallonia Nostra asbl, Place Léopold, 1, B-6700 Arlon - Fax: +32 (0)63 228 656 Email: xavierbossu@yahoo.fr

## Au programme de la journée rencontre du samedi 21 avril 2007:

interventions de M. l'abbé R. Collinet (diocèse de Liège), des historiens de l'art de la Cellule de Recherche en Histoire et Archéologie du Bâtiment, de M. Dubuisson, historien à l'abbaye de Villers, d'un membre d'une fabrique d'église et d'un collègue échevinal; visites de deux sites après le déjeuner. Plus d'informations dans l'invitation qui sera adressée à la fin du mois de mars.

## L'inventaire des églises paroissiales des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

C'est avec l'appui du Cabinet du dernier Ministre en charge du Patrimoine et en concertation avec la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne qu'a été heureusement entamé en juillet 2004 l'inventaire thématique des églises paroissiales, relevant du culte catholique, qui furent bâties ou reconstruites entre 1830 et 1940. Deux historiens de l'art y travailleront durant cinq ans, en sillonnant toutes les agglomérations, urbaines comme rurales, de la Wallonie. L'inventaire ne concerne pas les propriétés et les institutions privées. Son urgence est dictée par des menaces assez récentes mais bien réelles, qui se sont mises à peser çà et là sur l'avenir matériel de cet ensemble de biens historiques.

Sans renier ni minimiser les divers paramètres sensibles et importants des ouvrages du culte, l'inventaire privilégie sciemment un objectif immédiat: il est résolument axé sur la constitution d'une banque de données d'intérêt patrimonial. Aussi ses critères sont-ils en priorité d'ordre proprement architectural: établir systématiquement pour chaque église une fiche d'identité qui rassemble au mieux les données utiles sur la chronologie, la stylistique, la valeur urbanistique et monumentale, l'état de conservation du gros œuvre, la reconnaissance d'un éventuel équipement mobilier d'époque.

L'impératif de rapidité et le cantonnement des moyens l'obligent à s'en tenir à l'essentiel des renseignements normalement disponibles, soit «in situ», soit dans la bibliographie courante. De ce fait, il est conçu et ciblé pour être d'abord un outil d'information à l'endroit des divers responsables du patrimoine de la Région, une aide raisonnée à la sélection ultérieure en vue d'une possible protection plus accomplie de témoins parmi les plus significatifs, ainsi qu'une contribution «objective» à une prise de décision lors de débats ou de projets touchant le devenir concret de telle ou telle église.

Au-delà, notamment grâce à ses cartes colorisées, l'inventaire attirera l'attention sur un sujet encore trop souvent négligé dans la Région par nombre de connaisseurs et d'amoureux du passé. Au plan scientifique, il introduira une première vue de synthèse inédite. On peut espérer sa publication par fascicules illustrés. Luc-Francis GENICOT.

Adresse de contact: Cellule de Recherche en Histoire et Archéologie du Bâtiment (CRHAB), c/o Genicot, rue Vignroulle 49, B-5100 Jambes (Namur) - lfgenicot@tele2.be



Église Saint-Quentin, Quaregnon © IRPA-KIK, Bruxelles

## Arlon: le comité de sauvegarde de Saint-Martin asbl



Église Saint-Martin, Arlon. G. Focant, DPat © MRW

Fondé en 1994, ce comité paroissial présidé par le doyen d'Arlon, Jean-Marie Jadot, soutenu par la fabrique d'église représentée par son Président, José Lhommel, s'entourant des conseils de spécialistes, tels André Hennico du Service technique provincial, se donne pour tâche de susciter l'intérêt tant des pouvoirs publics que privés pour la sauvegarde de cet édifice néogothique particulièrement significatif de ce style. Il cherche à mettre en valeur l'intérêt architectural, historique et culturel de l'église.

Depuis sa constitution et au fil des années, avec des fonds essentiellement privés, mécénat, dons, collectes, ce comité a pu réaliser des projets de restauration intérieure tels: le renouvellement de l'ensemble de l'éclairage; la restauration des orgues avec l'appui logistique de la Fondation Roi

Baudouin; la restauration et la remise en valeur de l'ancien maître-autel représentant la glorification de saint Martin (œuvre majeure du XVII<sup>e</sup> siècle), ainsi que les deux statues de saint Pierre et saint Paul datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des panneaux pédagogiques destinés à accueillir et renseigner les touristes ont également vu le jour.

Pendant cette même période, la ville d'Arlon, sollicitée par le Conseil de fabrique et le Comité de sauvegarde, a entrepris plusieurs restaurations remarquables de la façade ouest, de la grande verrière, ainsi que des entrées et abords extérieurs.

La Région wallonne ayant inscrit l'édifice en 2002 sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie envisage le financement de travaux d'importance toujours à l'étude. En cette année 2007, année du centenaire de la pose de la première pierre, le Comité de sauvegarde se devait de marquer l'événement par diverses manifestations dont on vous parle par ailleurs, auxquelles l'IPW s'est associé en réalisant une petite plaquette. Xavier BOSSU

## Cure de jouvence pour l'église Saint-Martin d'Arlon

À la veille des commémorations qui vont marquer le centenaire de sa construction, l'église décanale Saint-Martin d'Arlon n'échappe pas, depuis quelques années, à un sérieux lifting destiné à lui rendre son lustre initial. Elle en sortira prête à affronter un second siècle et, dans un premier temps, les nombreuses manifestations prévues pour émailler le rappel des sept années consacrées, à partir de 1907, à son édification.

joyaux qui en font un monument majeur de Wallonie.

C'est tout naturellement à la grande rosace du chevet, à l'ouest, qu'ont été apportés les premiers soins. Si le talent du maître verrier gantois Ladon s'étale à profusion sur l'ensemble des verrières de l'église de Pépinster, autre édifice néogothique, il se trouve ici focalisé sur ce seul chevet plat, dominé par son impressionnante rosace de 8 m de diamètre. Menés grâce à la précieuse collaboration d'entreprises locales (Antoine, Bauer, Secher, Coprobat), les travaux de restauration ont surtout porté sur le renouvellement des barlotières et la pose de verres de protection.

À la symphonie des couleurs de la rosace fait écho la puissante sonorité des grandes orgues récemment restaurées par Hugo Mayer et dont le double buffet, tardivement mis en place dans les années 1930, encadre la rosace, plus modeste, de la façade principale, orientée à l'est.

Les multiples mascarons, gargouilles et chimères, comme l'innombrable bestiaire fantastique des pinacles, des corniches et des archivoltes, nés des mains du statuaire Sinia, gantois comme l'architecte, attendent, eux aussi, des soins adaptés à leur nature et à leur état.

Les opérations de maintenance entreprises sur les toitures par la société Golinvaux, les mesures de sécurisation menées par Hightech et Volige sur la tour et sur le gracieux clocheton en plomb de la croisée du transept, œuvre du Namurois Jules Bister, ont permis de mieux apprécier le travail méticuleux des bâtisseurs et de redécouvrir tous ces détails qui, par la volonté de l'architecte De Noyette, ont conféré, à la grosse église de province des projets initiaux, une prestance de quasi-cathédrale.

Édifice impressionnant par ses vastes dimensions, Saint-Martin est aussi le centre accueillant et chaleureux d'une vie paroissiale et culturelle riche et animée, que les membres de son comité de sauvegarde entendent bien préserver et promouvoir. L'ampleur récemment restituée au parvis et le soin apporté à la réalisation de la nouvelle rampe et à la remise en état des abords (par la société Hons) sont, à ce jour, les manifestations les plus tangibles de cette volonté.

Élément incontournable de la silhouette d'Arlon, dont sa flèche élancée signale l'emplacement loin à la ronde, l'église Saint-Martin veille sur la cité. C'est aux bâtisseurs qu'il revient, en retour, de veiller sur elle. André HENNICCO



Église Saint-Martin, Arlon. Bas-relief © A. Hennico

Si l'on peut utilement renvoyer le lecteur aux articles que lui ont déjà consacrés Emmanuel Vanderheyden ou Claude Feltz et Marie-Thérèse Kroemmer, il me plaît de mettre en exergue quelques

## Saint-Martin d'Arlon: le centenaire

Saint-Martin d'Arlon se découvre altière et imposante dans la découpe du ciel. De loin. Par temps clair, de très loin. Que l'on débouche de la forêt d'Anlier aux franges de l'Ardenne ou du bois de Lagland, là où la Lorraine change son accent gaumais contre celui de l'Arlerland ou que l'on franchisse cette frontière que les grandes puissances ont un jour dressée entre nos deux Luxembourg, quelle que soit la route qui le mène au chef-lieu, quels que soient ses croyances ou ses états d'âme, les yeux du visiteur se posent sur la «cathédrale» surgie pour des siècles dans le panorama de la ville. Elle veille.

Et selon la volonté royale de Léopold II, ce roi bâtisseur soucieux d'offrir des repères à celui qui emprunte la porte sud de son jeune Royaume, comme il l'a fait à Ostende, à l'autre extrémité, la troisième église arlonaise placée sous le patronyme de saint Martin, s'élève dans le ciel de la cité aux origines gallo-romaines. C'est au printemps 1907 que la première pierre de Saint-Martin sera posée. Ses travaux gigantesques dureront sept ans.

En cette année 2007, la ville d'Arlon, aujourd'hui en pleine rénovation et partie prenante du développement

spectaculaire de l'euro-région qui a pour centre la ville de Luxembourg, est heureuse et fière de célébrer ce jubilé.

Le Comité de sauvegarde de l'église qui organise les festivités du Centenaire est largement épaulé par la communauté paroissiale heureuse d'exprimer aussi son dynamisme. Moments de fêtes et de célébrations, conférences, temps de spiritualité et de dialogue interreligieux, concerts, mises en scène théâtrales, exposition réalisée en collaboration avec le Musée de la Ville, messe télévisée retransmise par la RTBF et France 2... autant de manifestations proposées tout au long de cette année, du 11 février au 11 novembre, fête patronale de Saint-Martin. J.-M. JADOT.

## Un schéma de développement pour l'abbaye de Villers

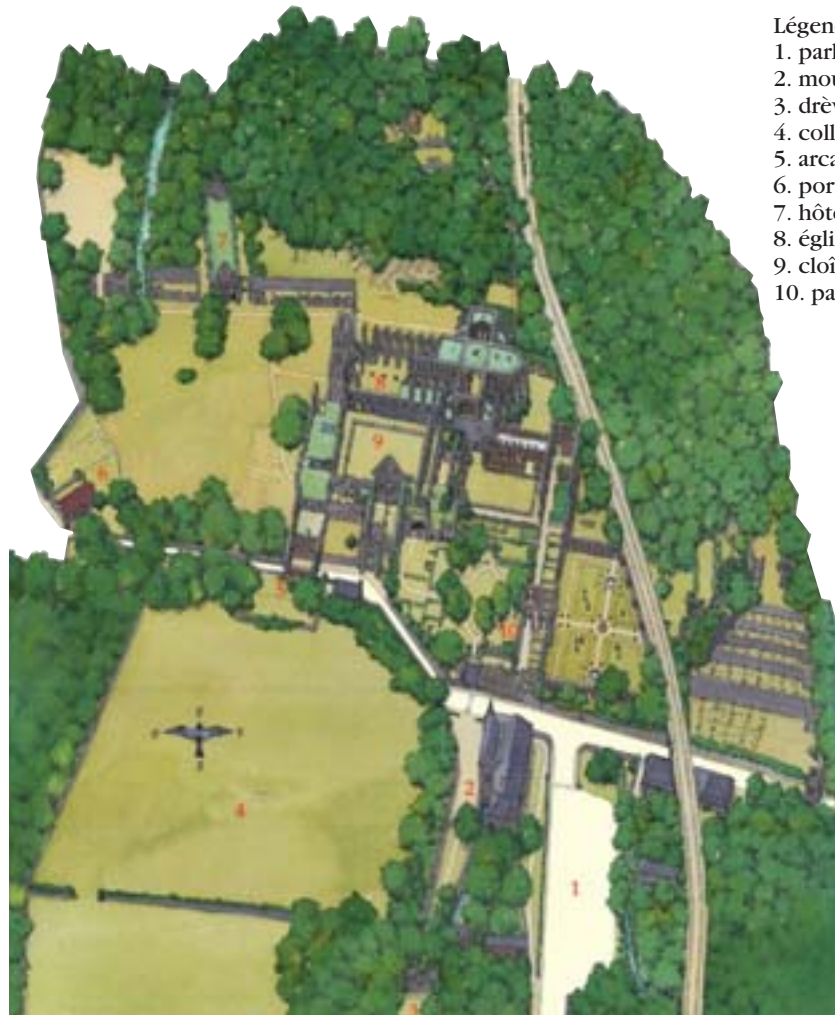
L'abbaye de Villers a fait l'objet depuis une centaine d'années de différentes campagnes de restauration et de fouilles. Tous les projets de mise en valeur patrimoniale ont, par contre, buté jusqu'à présent sur le problème de la route qui coupe le domaine. Après bien des projets basés sur un contournement routier hypothétique, un schéma de développement a été conçu au sein de l'Institut du Patrimoine wallon par l'architecte Eliabel Hennart sous la direction de Corinne Roger, et il a été approuvé par le Gouvernement wallon le 21 septembre 2006.

Dans ce schéma, le visiteur se rend des parkings vers l'aile sud du moulin abbatial. Cet élément pivot de la visite ouvre sur le bureau d'accueil et une boutique. Un système de circulation verticale et de passerelles permet de rejoindre soit la drève menant à l'ancienne ferme abbatiale (zone libre) soit un centre d'introduction au site et un passage vers la colline à l'ouest du moulin (zone payante). De là, le visiteur jouit d'un panorama sur l'abbaye dans son environnement. Il rejoint ensuite les anciennes arcades situées au-dessus de la route et pénètre dans les ruines par la grande cour d'entrée. Des antiques lieux d'accueil (porterie et hôtellerie), il passe à l'église et aux bâtiments claustraux, centre de la vie monastique, et rejoint ensuite les bâtiments plus récents autour du palais abbatial. Une attention particulière est accordée à la sobriété des supports de visite, afin qu'ils ne dénaturent pas ces ruines romantiques. Au total, les zones de visite ou de promenade sont donc sensiblement élargies.

Ce schéma pourrait être concrétisé à moyen terme car il est cohérent et réaliste. Il intègre des infrastructures modernes existantes (parkings, route) et prévoit le réaménagement du bâti (moulin, porterie

et hôtellerie dans une phase ultérieure), plutôt que de nouvelles constructions. L'impact patrimonial, environnemental et financier en est réduit d'autant. La logique des investissements est durable, les aménagements proposés restant compatibles avec un contournement routier futur. Enfin, le plan exploite et

valorise les campagnes de fouilles menées depuis 1997 dans trois zones-clefs du parcours (porterie, drève, moulin). L'asbl Abbaye de Villers-la-Ville a été mandatée par la Région wallonne pour coordonner la mise en œuvre de ce schéma de développement. Michel DUBUISSON. Adresse mail: m.dubuisson@villers.be



Plan de l'abbaye de Villers © Abbaye de Villers asbl

- Légende du plan:
1. parkings;
  2. moulin;
  3. drève de la ferme;
  4. colline;
  5. arcades;
  6. porterie;
  7. hôtellerie;
  8. église;
  9. cloître;
  10. palais abbatial.

## Les Archives de la Ville de Mouscron

Avec le double objectif de réhabilitation d'un bâtiment industriel désaffecté, typique d'une certaine architecture textile, et de mise à l'abri des archives communales, mémoire de l'administration, mais aussi mémoire de la ville administrée, le Service des Archives de la Ville de Mouscron (120 A, rue du Petit Pont, B-7700 Mouscron - Tél.: +32 (0)56 860 540 - Fax: +32 (0)56 347 743), créé en 1979, occupe depuis le 5 novembre 2001 une partie de l'ancienne «Manufacture française de tapis et couvertures». Il dispose là de 1.750 m<sup>2</sup> sur deux étages avec

près de 5 km de rayonnages destinés à la conservation des archives communales, des fonds privés, de la bibliothèque administrative et de la bibliothèque de la Société d'Histoire donnant accès à la documentation utile à la recherche historique locale. S'y ajoutent, pour la communication, une salle de lecture (de 2002 à 2005, une moyenne annuelle de 665 séances de travail: des généalogistes en majorité), une salle d'exposition, des bureaux et des locaux techniques. Le coût de cet aménagement s'est élevé à environ 900.000 €.



Les Archives de la Ville de Mouscron © Claude Depauw, Ville de Mouscron

## Les Cercles d'histoire, notamment en Wallonie picarde

L'intérêt pour l'histoire locale est fortement ancré dans nos traditions intellectuelles. Dans le cadre du mouvement romantique et en appui de l'élan nationaliste qu'impose l'indépendance belge de 1830, des sociétés d'histoire voient le jour. En Hainaut occidental, la plus ancienne est la Société historique et littéraire de Tournai, fondée en 1845. Leur nombre n'a fait que croître. La fusion des communes au 1<sup>er</sup> janvier 1977 a renforcé ce phénomène en incitant de nombreuses personnes à s'intéresser à l'histoire de leur commune disparue suite à la fusion. À ce jour, 12 cercles en Hainaut occidental adhèrent à «Hannonia. Centre d'information et de contact des cercles d'histoire, d'archéologie et de folklore du Hainaut» (contacter son secrétaire général Laurent Honnoré, 9, rue Robert Leblanc, B-7350 Hainin).

Si les cercles d'histoire semblent peu participer à la conservation directe du patrimoine local, ils n'hésitent pas à intervenir dans sa sauvegarde à titre d'histo-

riens, d'archéologues ou d'historiens d'art, ou comme simples citoyens. Mais c'est surtout dans la mise en valeur du patrimoine local que leurs actions sont souvent remarquables. Les bénévoles, qui en sont membres, maîtrisent souvent une connaissance globale du terroir de leur ressort. À l'intérieur du maillage des sociétés locales, ils offrent à l'amateur et au professionnel, au chercheur isolé et au monde universitaire, des possibilités d'échanges et les moyens de transmettre le résultat de leurs recherches au public au travers de publications, d'expositions, de conférences, de visites.

Ils participent ainsi au mouvement de la science historique, même si, au fil du temps, les conceptions ont évolué. Leur champ d'action s'est élargi: d'archéologique ou historique, il s'est ouvert à toutes les formes de connaissance du milieu, dans le passé et le présent. La seule approche archéologique ou «diplomatique» est bien loin: l'enquête orale est aujourd'hui une pratique courante. L'histoire locale est devenue totale dans les



Hôtel de Ville de Mouscron. G. Focant, DPAT © MRW

Si le plus ancien document conservé est un fragment d'un compte de l'église Saint-Barthélemy de Mouscron daté de 1546, une part écrasante des archives des quatre communes fusionnées (Dottignies, Herseaux, Luignne et Mouscron) datent de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La rationalisation des fonds communaux est prévue selon les directives et recommandations des Archives générales du Royaume. Quelques fonds privés, comme celui de la filature Motte et C<sup>ie</sup>, ont rejoint les archives administratives dans le but de préserver sur place un maximum de traces du passé local. Email: archives@mouscron.be. Claude DEPAUW.

faits, sans doute avant même l'historiographie générale. Mais elle est devenue tellement large qu'après la Deuxième Guerre mondiale est apparue une spécialisation des associations. La commune, la ville ou le village n'est plus le seul point de ralliement. Les unes se concentrent sur l'archéologie d'un monument ou d'un site. D'autres s'occupent d'archéologie industrielle ou de l'environnement, de la flore et de la faune jusqu'aux concepts actuels. Celles-là s'intéressent à la dialectologie ou à la toponymie. Celles-ci maintiennent le folklore devenu arts et traditions populaires. Celles-ci retracent l'histoire de familles. Les amis d'un musée s'attachent aux spécificités du patrimoine local. Les défenseurs d'un château ou d'une entreprise l'étudient minutieusement. Les animateurs d'un centre culturel organisent des enquêtes ou recueillent des témoignages matériels pour en préparer l'édition. L'intérêt pour le terroir et la quête des racines vont croissants, mais ils revêtent des formes de plus en plus diverses. Claude DEPAUW

# Le Centre de la Paix-Dieu

TRIMESTRIEL – JANVIER – FÉVRIER – MARS 2007 – N° 24 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Changement majeur à la Paix-Dieu

Dans l'existence du Centre de la Paix-Dieu, ce début 2007 aura été marqué non seulement par l'ouverture de l'hébergement dans l'Aile de l'Abbesse (sous la responsabilité de Jean-François Marotta, collaborateur de l'IPW depuis ses débuts mais attaché jusqu'ici au siège de Namur), mais aussi et autant par un changement majeur à la tête du Centre, consécutif au départ de son directeur, Georges Durieux, intervenu en décembre 2006.

Les «anciens» du secteur se souviendront que ce dernier, alors attaché à la Direction de la Restauration au sein de la Division du Patrimoine de l'Administration, présidait il y a une quinzaine d'années l'asbl «Fondation mosane» qui contribua alors pour le compte du Cabinet du Ministre Robert Collignon à la conception du projet de la Paix-Dieu (*La Lettre*

*du Patrimoine*, n° 3). Sa concrétisation, entamée en 1995 sur base des résultats d'une étude de l'Université de Liège, passa à une vitesse supérieure à partir de 1999 sous la houlette dynamisante de l'Institut du Patrimoine wallon.

Sur proposition de l'Administrateur général de l'Institut, le Ministre de tutelle Michel Daerden a accepté que Anne-Françoise Cannella puisse faire fonction de directrice ad interim du Centre. Docteur en Histoire de l'art et Archéologie (sa thèse vient d'être publiée par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'ULg, voir page 16), Anne-Françoise Cannella a coordonné en 1994 le volume de la prestigieuse collection «Le patrimoine de Wallonie» consacré au patrimoine industriel avant de collaborer successivement au Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques, à l'Institut royal du Patrimoine artistique et au

Centre d'Archéométrie de l'Université de Liège. Elle a intégré l'Institut du Patrimoine wallon en 2002, d'abord pour élaborer une base de données des propriétaires de monuments classés et un guide des procédures en la matière (deux outils manquant jusque-là), ensuite pour assumer la responsabilité du Centre d'Information et de Documentation de la Paix-Dieu qui s'est progressivement affirmé, ces dernières années, comme un élément transversal majeur à la croisée des diverses missions du Centre (stages adultes, classes d'éveil, aides aux professionnels, conseils au public, relations avec les centres similaires). Bien connue à ce titre des principaux formateurs constituant l'épine dorsale de la mission première de la Paix-Dieu, Anne-Françoise Cannella représentait aussi le Centre auprès de l'École d'Avignon et du Centre de San Servolo à Venise.

## Logez à la Paix-Dieu!

Lorsque le Gouvernement wallon présidé par Robert Collignon approuva, en 1995, le projet de réaffectation des bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu en un Centre de Perfectionnement aux Métiers du Patrimoine, il était prévu dès le départ que celui-ci pourrait héberger des stagiaires sur

place, dans un second stade de son développement, et que l'ancienne «aile de l'abbesse» serait réservée à cet usage, faisant ainsi de la Paix-Dieu un Centre culturel de Rencontre véritable.

Ce second stade vient d'être atteint début janvier 2007, au terme d'un chantier de

seize lots remarquablement coordonnés (et assumés directement en grande partie) par l'entreprise Bajart, exécutant les plans de l'architecte Alain Dirix, exigeant sur le respect du détail comme du monument, avec un résultat de grande qualité en fin de course. Un peu moins de six ans après avoir quitté, dans la ferme abbatiale, le «logis du censier» (qui abrite aujourd'hui provisoirement les bureaux du secrétariat des Journées du Patrimoine) pour transplanter ses bureaux, classes et ateliers dans le «quartier des hôtes» restauré par Henri Garcia et Yves Jacques, un peu moins de trois ans après avoir inauguré en présence de la reine Paola les nouveaux ateliers contemporains construits (déjà par Alain Dirix) sur le site de l'ancienne brasserie, voilà le Centre de la Paix-Dieu qui investit l'ancien logis des mères-abbesses.

Celui-ci avait été édifié en un an (1641-1642) par Agnès de Corbion, abandonné par la dernière abbesse, Louise de Beauvrieu, en 1794, transformé en distillerie, puis en étable au XIX<sup>e</sup> siècle, minutieusement analysé enfin en 2004 par l'archéologue de l'IPW, Virginie Boulez. Sa restauration en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle aura pris 15 mois, Marc Melin assurant le rôle difficile de représentant du maître de l'ouvrage tout au long de l'opération



L'aile de l'abbesse restaurée à la Paix-Dieu © IPW



Le restaurant de la Paix-Dieu © IPW

qu'avait initiée l'architecte de l'IPW Eliabel Hennart en organisant, voici cinq ans, le concours d'architecture.

C'est donc une entreprise de longue haleine qui s'achève. Elle aura permis de rendre à l'aile de l'abbesse sa vocation

initiale, même si les nouveaux occupants n'auront plus grand chose de commun avec les mères supérieures de jadis.

Aux étages, 22 chambres, chacune au nom d'une des abbesses qui se sont succédées sur le site durant sept siècles, pourront désormais accueillir soit des élèves des classes d'éveil (dans de petites chambres communes de 4 lits) et leurs accompagnants, soit des stagiaires adultes ou d'autres hôtes du Centre (dans des studios individuels). Au rez-de-chaussée, un self-service, une salle de restaurant et deux salons, dont les noms rendent également hommage à quatre abbesses remarquables, complètent l'équipement.

Le service de restauration a été concédé par appel d'offres et le concessionnaire pourra également prendre en charge les séminaires organisés sur le site et accueillir à «la table de l'abbaye» celles

et ceux qui voudraient découvrir la Paix-Dieu sous cet angle inédit. Tous les plats seront offerts à des prix étudiés, tout comme celui du logement pour les stagiaires qui ne devrait faire hésiter aucun de ceux préférant suivre les stages en logeant sur place à l'avenir.

Les réservations sont à prendre auprès de Jean-François Marotta, assurant la responsabilité de la gestion des lieux dans la lignée des 32 abbesses. Ce nouvel atout pour le Centre de la Paix-Dieu méritait bien, à défaut d'une première pierre au départ, une première bière à l'arrivée: dès après l'inauguration officielle des lieux, on pourra déguster à la «table de l'abbaye» une Paix-Dieu, brassée à l'abbaye du Val-Dieu comme il se doit. On vous reparlera de l'inauguration dans notre prochaine édition, mais à l'heure où vous lisez ces lignes, les locaux sont déjà fonctionnels et prêts à vous accueillir. Bienvenue!

## Stage Paix-Dieu au premier semestre 2007

### Château d'Autelbas (Arlon) – Étalement et restauration de voûte et de maçonneries anciennes

Depuis 1998, des travaux de consolidation des ruines du château d'Autelbas



Étalement de la voûte © IPW

(monument classé en 1976) ont été entrepris. De nombreuses interventions ponctuelles ont déjà eu lieu et la dernière en date, effectuée par l'entreprise Coprobat, consistait à sécuriser l'entrée de la chapelle, ainsi qu'à stabiliser la voûte de la cuisine. Ces travaux ont notamment détourné les eaux de pluie qui ruissellent actuellement dans une des pièces voûtées du rez-de-chaussée. Un quart de la voûte de cette pièce a disparu et le stage du Centre de la Paix-Dieu se donne comme objectif de la restaurer. Cela permettra donc, à terme, de canaliser les eaux de pluie vers l'extérieur du bâtiment et ainsi assécher cette intéressante petite pièce qui jouxte la cuisine.

Durant ce stage, il sera aussi proposé d'intervenir sur un très beau porche d'entrée de style Louis XIV dont la clef de voûte, déboîtée, doit être remise en place.

Le stage sera réparti en 2 jours pour l'étalement de la voûte avec un formateur charpentier et 3 jours avec un spécialiste pour la maçonnerie.

Une demande de participation peut être adressée à Annick Piron, responsable des stages de perfectionnement, Centre de la Paix-Dieu - I.P.W. Tél.: +32 (0)85 410 354 - Fax.: +32 (0)85 410 380. - Email: a.piron@paixdieu.be.

## À la découverte d'un art: la ferronnerie

Les 19, 20, 24 et 25 novembre, un stage de ferronnerie s'est déroulé à la Paix-Dieu sous la direction de Laurent Bouvy, ferronnier d'art. Il nous a fait découvrir et partager sa passion pour son art.

Les deux premières journées ont été consacrées à une approche théorique où chacun a pu se familiariser avec le vocabulaire mais également avec la matière, sa texture, son odeur grâce aux nombreuses pièces mises à disposition des stagiaires. Par un diaporama et de nombreux croquis, nous avons approché les différentes techniques de travail du fer, leur évolution à travers les siècles, les désordres pouvant apparaître avec le temps souvent corollaires de la méthode

utilisée pour le façonnage. Pendant ces journées, Laurent Bouvy nous a appris à identifier et dater les ferronneries en observant les détails propres à chaque époque.

Les deux dernières journées ont été consacrées à l'exposé, sur base de documents photographiques, de cas de figures rencontrés par les stagiaires sur différents chantiers. Ainsi nous avons visionné le chantier de restauration de l'ascenseur n° 1 de Strépy. Nous avons également envisagé quelques solutions potentielles pour la restauration de la structure portante des vitraux du hall d'honneur du bâtiment provincial Gramme à l'UTPP de Charleroi, ainsi que ceux pour la maison Saint-Cyr à Bruxelles.

Une visite au château de Jalhay a permis à chacun, in situ, de constater, d'analyser et d'envisager les solutions de restauration d'un garde-corps. Début décembre, certains ont pu participer à la visite du chantier de l'ascenseur n° 1 de Strépy organisée par l'asbl «La Forge de la Paix-Dieu».

Une fois de plus, ces journées ont permis aux stagiaires d'acquérir une meilleure méthode d'approche, d'analyse et partant de prises de décisions pour des interventions de sauvegarde ou de restauration des ferronneries qui sont non seulement des éléments décoratifs, mais également des éléments techniques et architecturaux. Françoise MIREL, Architecte-Chef au Service des bâtiments à Marcinelle.

## Le 7 octobre 2006, rencontre des formateurs et 7<sup>e</sup> remise des attestations

Ce samedi-là fut une journée bien chargée. Le matin, l'équipe «stages adultes» recevait les formateurs pour une rencontre durant laquelle le bilan annuel fut présenté, ainsi que les objectifs futurs, mais le principal étant d'établir un dialogue avec tous en vue d'améliorer, encore et toujours, l'organisation des stages de perfectionnement. Au cours de l'après-midi, ce sont les stagiaires que nous avons accueillis pour la 7<sup>e</sup> remise des attestations.

En quelques lignes, voici le résumé de cette rencontre qui s'est avérée très enrichissante. En ce qui concerne les stages de perfectionnement, le bilan annuel est satisfaisant. 270 stagiaires ont participé aux stages dont 50 % sont des «cols bleus». En plus des 35 stages thématiques proposés, le Centre a organisé plusieurs stages à la demande, un stage d'opportunité, un stage à destination du personnel communal... Un des objectifs du Centre est de poursuivre dans cette voie et de cibler encore plus son public, les artisans.

Le Centre souhaite également multiplier les chantiers de formation et les chantiers-écoles, comme c'est le cas actuellement pour la charpente de l'ancien colombier. L'intention reste toujours de maintenir une organisation de stages de perfectionnement, variés par les matières

proposées, par les compétences de nos formateurs et par l'accessibilité à tous les gens de métiers.

L'objectif principal demeure, selon une approche théorique et technique, de répondre à des réalités de «terrain», de privilégier le dialogue, de partager le savoir-faire et d'acquérir une méthode précise et juste dans les chantiers de conservation intégrée du patrimoine et/ou du bâti ancien.

En ce qui concerne le Centre d'Information et de Documentation, Anne-Françoise Cannella a présenté les deux missions principales: la mission de documentation et la mission d'information. Ces dernières ont fait l'objet d'articles dans les numéros 1 et 3 de *La Lettre du Patrimoine* et n° 18 de *La Lettre de la Paix-Dieu*. Se voulant un outil de référence pour les professionnels du secteur du patrimoine, le CID mène une réflexion de fond et poursuit plusieurs projets, telles la création d'une banque de données des professionnels de la restauration en Wallonie, en collaboration avec la Direction de la Restauration, ou la création d'un agrément wallon d'auteur de projet pour tous les architectes qui souhaitent travailler sur bâtiments classés en Wallonie.

Dans le même esprit, le CID travaille, en collaboration avec les différents établissements de l'enseignement de l'architecture et de l'histoire de l'art en Wallonie et à Bruxelles, à la création d'une formation complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier. Aujourd'hui, le CID se trouve déjà un peu à l'étroit dans la salle qu'il occupe. D'ici quelques années, il sera amené à être déplacé dans l'ancienne église abbatiale qui sera très prochainement restaurée. L'abbatiale sera réaffectée, d'une part, en salle de séminaire et, d'autre part, en Conservatoire des Savoir-Faire et du Patrimoine comprenant le CID, une photothèque et une matériauthèque.

Nous avons également présenté le certificat d'aptitude qui a fait l'objet d'un article dans *La Lettre du Patrimoine*, n° 3.

La parole a ensuite été laissée aux quelque 30 formateurs présents, qui ont apporté leurs idées et conseils en vue de l'amélioration de l'organisation des stages.

Plus que jamais, l'investissement de tous (Centre de la Paix-Dieu, formateurs et stagiaires) est indispensable pour atteindre les objectifs annuels qui ont été fixés.

## Les fouilles archéologiques à la Paix-Dieu (novembre 2006)

Le chantier de restauration de l'aile de l'Abbesse se termine et nous avons encore pu faire certaines observations sur la façade nord du bâtiment daté de 1641-1642 en suivant l'aménagement d'un drain qui longe celle-ci. À l'instar de ce qui s'est passé pour la façade sud (*La Lettre*, n° 4, p. 20), le niveau de circulation le long du bâtiment a été rehaussé au XVIII<sup>e</sup> siècle et, à cette occasion, les jours de cave primitifs ont été obturés. Le départ d'une canalisation souterraine desservant l'égouttage de l'aile de l'Abbesse a été repéré sous les anciennes cuisines. Elle longeait le bâtiment au nord pour rejoindre le trop-plein du moulin à l'ouest.

Un autre chantier s'est ouvert en novembre, à l'emplacement de l'ancienne maison des *pater* et *noster* de l'abbaye. Ces deux hommes sont des moines issus de l'abbaye cistercienne d'Aulne (Thuin, Hainaut). Ils avaient deux fonctions distinctes. Le *pater* confessait les moniales de la Paix-Dieu, tandis que le *noster* officiait dans l'église abbatiale. Ces deux moines, à l'instar des religieuses de la Paix-Dieu, ont dû quitter l'abbaye en 1797, suite à la vente du site comme Bien national.

Deux relevés cadastraux datant de 1844 et de 1878 nous signalent la présence de cette habitation au nord de l'abbatiale et au sud du mur de clôture à l'arrière duquel se trouve le bief, au niveau des terrasses aménagées en jardin. Ensuite, les murs clôturant la maison au sud et à l'ouest ont conservé des ouvertures obturées qui signalent la présence d'une cave. Cette maison est actuellement complètement arasée. Sa disparition date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous disposons aujourd'hui du tracé complet de la dernière phase d'occupation de cette maison qui présentait une forme de L. Il semble qu'entre 1844 et 1878, cette dernière a subi des modifications importantes.

La maison se développe en deux espaces, une partie cavée (au sud) et une partie conservée en rez-de-chaussée (une grande pièce dallée et deux petits espaces indépendants couverts de briques). Le sol extérieur (pavage grossier) est conservé à l'est de la pièce du rez-de-chaussée (ill.). La partie cavée est encore très bien conservée (murs s'élevant à 1m50 de haut), certains murs ont conservé leurs enduits et les sols sont



Vue d'ensemble du site fouillé à la Paix-Dieu © IPW

encore en place, ce qui fait de la «maison du *pater*» l'une des structures fouillées les mieux préservées du site de la Paix-Dieu.

Les fouilles archéologiques menées dans cette zone sont réalisées préalablement à l'aménagement d'une nouvelle construction qui servira de conciergerie pour la surveillance de l'ensemble du site et la maintenance des futurs jardins en terrasse situés au nord du site.

## L'asbl Nature & Progrès s'habille de chaux

La promiscuité peut être le moteur de belles aventures; c'est en tous cas ce qui a poussé Nature & Progrès asbl à se lancer dans une entreprise assurément peu commune: se construire un bâtiment en ossature bois et ballots de paille! Nous nous sentons, en effet, fort à l'étroit dans le bâtiment que nous occupons à Jambes et l'accroissement de nos effectifs nécessite la création de 10 postes de travail complémentaires, d'une salle de réunions digne de ce nom et d'un espace de rangement non négligeable.

L'une des activités émergente de Nature & Progrès étant l'éco-bioconstruction, il va de soi que nous sommes particulièrement attentifs à ériger un bâtiment utilisant des matériaux sains mis en œuvre dans le cadre de techniques que je qualifierais de «douces» plus que de nouvelles. Notre souci est en effet multiple, et notamment de ne pas créer de pression sur l'environnement, d'utiliser des moyens reproductibles par chacun d'entre nous et des matériaux les plus locaux, accessibles financièrement et renouvelables.

L'activité historique de Nature & Progrès étant orientée vers l'agriculture, la production potagère et la distribution de produits Bio, c'est assez rapidement que l'idée d'utiliser la paille pour se construire un bâtiment s'est imposée à nous; la technique n'est certes pas neuve: elle connaît différentes formes dont les plus anciens vestiges connus sous nos latitudes sont le torchis ou la «terre-paille».

Depuis plus de cent ans cependant, une nouvelle technique a vu le jour, celle de la construction en bottes de paille qui date de la mécanisation des moissons. La paille est, en effet, un excellent isolant et un petit malin s'est un jour amusé à ériger les parois latérales de sa grange en briques pour le moins géantes comparées à celles en terre cuite... les ballots de paille. En posant un petit ballot de paille, on place l'équivalent des 45 briques nécessaires pour réaliser un double mur, isolation comprise et sans devoir recourir à un liant! Et même si la comparaison est un peu sommaire, on imagine aisément le gain de temps et d'argent envisageable en utilisant une telle technique!

Et l'Institut du Patrimoine wallon et la Paix Dieu dans tout ceci? Un petit rappel: tout isolant est en fait un matériau qui peut contenir de l'air immobile et sec, car c'est cet air qui, en réalité, isole. Pour qu'il soit immobile, on le fractionne en particules les plus petites possibles (c'est ce que fait la paille et son infinité de fétus) et on le confine au sec dans une enveloppe. Toutefois, en éco-biocons-



Maison en paille © IPW

truction, nous voulons garantir la durabilité de notre système. L'utilisation de la paille inscrit déjà notre concept dans celui du développement durable, mais nous ne sommes pas à l'abri qu'il y subsiste un peu d'humidité lorsqu'on la presse en ballots ou encore que de l'humidité y pénètre accidentellement une fois le bâtiment construit. C'est la raison pour laquelle nous voulons que notre mur en paille soit respirant, c'est-à-dire qu'il permette et même organise la fuite de cette vapeur d'eau accidentelle vers l'extérieur de la paroi, et surtout du côté extérieur du bâtiment.

C'est ainsi qu'on en arrive à créer sur nos murs en ballots une enveloppe intérieure et extérieure qui, en confinant l'air, permet la fuite de la vapeur d'eau. À l'intérieur, cet enduit est constitué de terre (argile, sable, paille très fine) car la terre peut emmagasiner beaucoup d'humidité, la garder et la restituer lorsque l'air du local devient trop sec. À l'extérieur par contre, nous devons réaliser un enduit qui assure à la fois une protection mécanique, enveloppe étanche à l'air et à l'eau de pluie et de ruissellement qui dégouline sur la façade, et, enfin, permettre la fuite de la vapeur d'eau.

Impossible? Que nenni! Les enduits en chaux naturelle posés en couches successives, de la plus grossière sur le support à la plus fine en finition, organisent un enduit capillaire constitué d'un réseau qui, naturellement, pompe la vapeur d'eau éventuellement présente vers le côté le plus fin, et donc vers l'extérieur du bâtiment... tout en empêchant l'eau présente à l'extérieur (la pluie notamment) de faire le chemin inverse: c'est la particularité d'un réseau capillaire. Nos anciens constructeurs connaissaient cela et ainsi l'étude de la restauration de nos anciens bâtiments patrimoniaux devait pouvoir nous éclairer plus avant. Il nous apparaissait donc de toute évidence que c'était à Amay, au Centre de la Paix-Dieu, que

nous devons pouvoir trouver la solution à notre questionnement... et nous l'y avons effectivement trouvé!

Soucieux d'inscrire l'éco-bioconstruction dans un contexte social accessible à tous, Nature & Progrès voulait permettre à une entreprise d'économie sociale de réaliser ce travail: l'EFT «Quelque Chose à Faire» des environs de Charleroi était demandeuse et partante. Nous avons dès lors pris contact avec Annick Piron, responsable des formations à la Paix-Dieu, en vue d'organiser un cycle spécifique pour former les travailleurs de l'EFT à la confection et la pose d'un enduit extérieur à base de chaux... naturelle bien sûr! Annick Piron était partante sans hésitation, si ce n'est qu'il fallait emporter l'adhésion de sa hiérarchie: notre bâtiment, s'il innove pour notre Région, n'est pas encore à ranger au registre du patrimoine wallon!

La formation a donc été organisée dans des délais record (bravo) et spécifiquement pour notre projet: 1 jour de théorie adaptée et proposée par Jacques de Pierpont et 3 jours pratiques dispensés sur le chantier par Eddy Pierret. Mes amis, quelle superbe ambiance sur ce chantier (le soleil a été de la partie) et puis, quelle merveille de voir les arrondis de cet enduit se dessiner et remplacer la paille.

De mélanges subtils des chaux naturelles hydrauliques et aériennes en gobetis et enduit de corps, d'enduit de finition en badigeon *a fresco*. Après trois jours d'activité, le premier pan de mur nous a été dévoilé, tout velouté d'ocre ensoleillé... resplendissant!

Merci à Annick Piron, à Jacques de Pierpont et à Eddy Pierret, ainsi qu'à Bernard, Jean-Marc et les autres: aujourd'hui notre maison est tout d'ocre vêtue et prête à affronter un hiver heureusement tardif... et tous les suivants. Bienvenue à tous chez Nature & Progrès asbl pour découvrir ce chef-d'œuvre. Pitou GILLIS.